

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. X.

No. 45.

Prix du numéro, 7 centims.—Annonces, la ligne, 10 centims.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 6 NOVEMBRE 1879

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

SOMMAIRE

Affaires du Nord-Ouest, par A. GÉLINAS.—Ça et là, par L.-O. D.—La confédération dans trente ans, par A. G.—Catastrophe en mer.—Mezzagamba, par Camille Delmas.—Louis Blanc.—Le château de Chambord.—La muette qui parle, par F. du Boisgobey (suite).—M. le R. P. Hyacinthe.—M. Gambetta.—Choses et autres.—Les échecs.—Le jeu de dames.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : Sauvages regardant passer un convoi de chemin de fer : Une vue à Lévis; Québec : Départ de Son Altesse Royale la princesse Louise; Banquet en l'honneur de Sir John A. Macdonald; Présents faits à Son Altesse Royale la princesse Louise; Le jeu du village Saint-Jean-Baptiste.

NOTRE PRIME

Notre magnifique prime est maintenant prête à être livrée à ceux qui y ont droit. C'est une grande et belle gravure représentant le bonheur domestique, ou Monsieur, Madame et Bébé, comme disait Gustave Droz; sujet simple et vieux, mais toujours beau, surtout lorsqu'il inspire un véritable artiste.

C'est un tableau où le bonheur domestique apparaît sous des couleurs si charmantes, qu'il va opérer une véritable révolution parmi les malheureux qui n'ont pas eu le courage encore de contracter mariage. Les vieux garçons ne pourront pas le contempler sans prendre la résolution de laisser les froides régions du célibat où ils cherchent vainement le bonheur.

Que de gens, de filles surtout, intéressés à répandre cette gravure en augmentant le nombre de nos abonnés! Vraiment, on devrait s'associer, s'organiser comme pour la colonisation ou la propagation de la foi, afin de faire pénétrer partout notre journal avec sa prime salutaire. Nos abonnés, dans tous les cas, s'empresseront de payer ce qu'ils doivent dans le but de satisfaire à un devoir et d'obtenir une si belle gravure, dont la vue domptera les maris les plus fougueux et calmera les femmes les plus acariâtres.

Auront droit à cette prime tous les abonnés actuels dont l'abonnement sera payé jusqu'au 1er janvier 1880, et les nouveaux abonnés qui paieront six mois d'avance.

AFFAIRES DU NORD-OUEST

Le ministère de Manitoba doit subir prochainement un remaniement. L'un des cinq ministres anglais qui forment le cabinet se retirerait pour faire place à un Canadien-français, qui serait, dit-on, M. le sénateur Girard.

Si cette rumeur est fondée, elle indique une réconciliation, ou du moins un rapprochement, entre l'élément anglais et l'élément français. On ne peut supposer, en effet, que M. Girard fasse une telle démarche sans avoir l'aveu du groupe français de la Chambre, et sans être appuyé par ceux qu'il sera sensé représenter dans le gouvernement. Cela étant, il faut croire que M. Royal, le chef reconnu du parti français, prête la main à cette combinaison et l'appuie de son autorité, c'est-à-dire qu'il abandonne par là même son poste de leader pour le céder à un autre. Car, des droits aussi légitimes et aussi hauts que ceux de M. Royal, ne sauraient être méconnus, et, s'il quitte le premier rôle, ce doit être parce qu'il consent à s'éclipser et juge à propos de se tenir à l'écart. C'est à peu près la seule manière d'expliquer ce qui se passe, jugeant des événements comme nous le faisons, à distance.

De prime abord, toutefois, cet arrangement paraît quelque peu étrange. La première pensée qui se présente est celle d'une concession de la part du parti français. Il n'y a guère qu'une cause qui puisse motiver l'effacement volontaire de M. Royal, c'est qu'il se croirait inacceptable, personnellement, pour les ministres, ses ex-colègues. Dans ce cas, il faudrait de graves raisons pour justifier le parti français de consentir à se décapiter ainsi et à sacrifier son chef aux exigences des gouvernants du jour. Cette conduite semblerait comporter, pour les spectateurs éloignés du moins, un aveu de défaite, une sorte de capitulation, motivée par le besoin pressant d'une part de pouvoir.

Nous croyons qu'il vaut mieux ne rien juger, néanmoins. Nous sommes en lieu de savoir qu'il est facile de se tromper pour ceux qui veulent apprécier de loin les événements de Manitoba. Nos compatriotes du Nord-Ouest savent ce qu'ils font, ils sont à la hauteur de la position difficile qui leur est faite, et, si nous ne comprenons pas toujours leurs mouvements, c'est que nous ne voyons pas toujours le dessous des cartes. Enfin de compte, ils sont assez diplomates (ils l'ont prouvé) pour faire face aux situations les plus compliquées. Ainsi, par exemple, en supposant, ce qui est fort possible, que M. Royal ne se retire du premier poste que temporairement, et que le rôle de M. Girard, dont la personnalité provoque moins d'hostilité haineuse parce qu'il n'a pas été mêlé activement aux dernières luttes, doit se borner à présider à une courte phase d'apaisement et de rapprochement nécessaire pour préparer le retour de M. Royal aux affaires : —ce ne serait pas la première fois que l'un et l'autre auraient manœuvré de cette façon. La même opération, exactement semblable, s'est faite il y a six ans, lors de la chute du cabinet Clarke-Royal, qui fut suivie par le règne passager du ministère Girard, destiné à servir de transition entre le dernier gouvernement et une nouvelle administration dont M. Royal devait faire partie.

Les temps sont bien changés, cependant. On est loin de 1873, et il est interdit aux Français de Manitoba de songer, comme alors, à tenir la direction des affaires. M. Girard, au lieu d'être le chef du gouvernement, va en être le dernier membre. Il ne peut plus y avoir de premier-ministre français à Manitoba. C'est la seule cause qui ait empêché M. Royal de l'être, bien qu'il soit, de tous les hommes politiques de l'endroit, le plus digne du commandement. La base nécessaire lui manquait. Il ne représente plus qu'une faible minorité dans la province. L'élément français, qui formait la moitié de la population il y a six ans, n'en forme plus qu'un quart ou un cinquième. M. Royal et ses compagnons n'ont réussi à déguiser leur infériorité numérique, pendant ces dernières années, que par l'ascendant de leur supériorité personnelle. Ils suppléaient à la quantité par la qualité. Mais cela ne pouvait durer toujours, et ils ont fini par être débordés. Ils sont réduits, présentement, à ne compter que sur cinq ou six sièges dans une Chambre de vingt-quatre membres, ce qui leur donne strictement droit à un portefeuille sur cinq. Quelque modeste que soit leur condition, il est impossible d'y rien faire, que pour tirer le meilleur parti possible des faibles ressources qui restent. Fort heureusement, qu'avant de reculer ainsi à l'arrière plan, nos compatriotes ont pu garantir les positions les plus importantes. Leurs droits essentiels comme catholiques et français, sont à l'abri des incertitudes de l'avenir, et, en voulant les attaquer à la dernière session, la majorité anglaise s'est heurtée contre un obstacle solide, la constitution; elle en sera quitte pour avoir manifesté ses dispositions guerrières, qui promettent.

L'émigration, qui afflue d'Ontario, d'Angleterre et des États-Unis, vers l'ouest, achèvera bientôt de noyer le groupe français, pourtant si compacte et si habilement affirmé par le grand citoyen, apôtre et homme d'Etat à la fois, qui en est l'âme comme il est le vrai fondateur de cette province. Les Canadiens-français de Québec et des États-Unis n'ont pas assez secondé la noble et grande entreprise de Mgr Taché. Pour un émigrant qu'ils envoient à la rescousse des Français du Nord-Ouest, les Anglais en envoient dix. Et cette province, qui aurait pu être française, qui devait être une province sœur de Québec, est fatalement devenue une province anglaise. C'est en cette qualité qu'elle va diriger le brillant essor du Nord-Ouest, dont la population, d'après les meilleurs pronostiqueurs, avant longtemps dépassera la nôtre, comme elle dépasse déjà celle des Canadiens et Métis français.

A. GÉLINAS.

ÇA ET LÀ

Mardi, le 26 du mois dernier, on a célébré à Chambly le 66ème anniversaire de la bataille de Châteauguay. Des discours patriotiques furent prononcés par M. J.-O. Dion et Messire A. Thibault. M. Dion fit connaître le résultat de ses démarches en faveur de l'érection du monument Salaberry.

On a remarqué que le ministre des co-

lonies, dans sa réponse au mémoire de sir John, dit toujours : M. Langevin, M. Letellier, M. Joly; il n'y a qu'à sir John qu'il donne son titre. Tous les titres décernés par les colonies à leurs hommes publics ne sont pas reconnus en Angleterre. Ce que c'est que d'être colonie!

Paul de Cassagnac annonce que de même qu'il a voté le retour des Chambres à Paris, ainsi il votera l'amnistie complète en faveur de tous les communards. Il dit que c'est le moyen le plus sûr d'en finir bientôt avec la république. On croit cependant qu'elle ne sera pas votée, les gens les plus sages du parti républicain faisant tout ce qu'il peuvent pour enterrer la question.

Nous avons reçu une brochure intéressante contenant le compte-rendu de la célébration du 25e anniversaire de l'Institut Canadien-Français d'Ottawa. Tous les discours prononcés dans cette circonstance y sont publiés. Nous engageons le public à se procurer cette brochure qui est en vente chez les libraires. Tous les amis des lettres devront l'avoir dans leurs bibliothèques.

Pendant que les partis s'agitent et se dévorent plus que jamais, des centaines de pauvres ouvriers, ne sachant comment vivre l'hiver prochain, attendent qu'on leur donne les moyens d'aller s'établir sur les terres nouvelles! Est-il vrai que rien ne sera fait encore, cette année, pour ces pauvres gens? Est-il vrai qu'on va les laisser souffrir du froid et de la faim, pendant qu'avec quelques milliers de piastres on pourrait les employer durant l'hiver à défricher?

Le *Standard*, l'un des principaux organes du parti conservateur en Angleterre, discute longuement la question Letellier, et soutient l'opinion si énergiquement soutenue par M. Tremblay de la *Patrie*, que c'est le gouverneur en conseil qui nomme les lieutenants-gouverneurs, mais que c'est le gouverneur-général personnellement qui peut les destituer. Il approuve cependant le marquis de Lorne de s'être soumis à l'avis de ses ministres après avoir fait tout en son pouvoir pour les engager à ne pas destituer l'hon. M. Letellier.

L'élection de Humbert, ex-rédacteur du *Père Duchêne*, comme membre du conseil municipal de Paris, et les attaques insensées et infâmes des journaux radicaux contre tous les principes d'autorité, de morale et de religion effraient, avec raison, les républicains qui ont du bon sens. Aussi, le gouvernement a sévi contre Humbert, qui a voulu justifier publiquement les crimes de la Commune, et l'a fait condamner à la prison et à l'amende. Cet acte de répression nécessaire n'a fait que rendre Humbert plus populaire aux yeux de tous les fous furieux qui sont en train de tuer la république en France.

L'alliance de l'Autriche avec la Prusse fait sensation en Europe et provoque des débats violents. On ne se gêne pas, en France surtout, de trouver étrange que

L'Autriche oublie si tôt Sadowa et toutes les humiliations que lui a fait subir la Prusse, et consente, elle, nation catholique, à s'unir à la Prusse fanatique, dans un temps où la question religieuse agite si profondément l'Europe. On a dit que cette alliance allait en provoquer une entre la Russie et la France; mais les journaux français, rappelant la conduite de la Russie en 1870, disent que la France doit laisser toutes les nations qui l'ont abandonnée et recherchent maintenant son amitié, se tirer d'affaire comme elles pourront.

* *

Le *Globe* dit que conformément aux principes au nom desquels on a obtenu la destitution de l'hon. M. Letellier, l'hon. M. Robitaille n'avait pas le droit de refuser la dissolution de la Chambre, puisque ce refus entraînait la démission de ses ministres, les lieutenants-gouverneurs devant, d'après ces principes, être toujours d'accord avec leurs ministres.

Le *Mail* et les autres journaux conservateurs répondent que les libéraux ont mauvaise grâce de dénier à l'hon. M. Robitaille le droit de refuser à ses ministres la dissolution de la Chambre, après avoir soutenu que l'hon. M. Letellier avait eu le droit de renvoyer son cabinet; ils ajoutent que le lieutenant-gouverneur n'est tenu de suivre l'avis de ses ministres que lorsqu'ils sont soutenus par une majorité de la Chambre.

* *

LE MÉMOIRE DE SIR JOHN

Les journaux conservateurs ont publié, la semaine dernière, le mémoire envoyé par sir John en Angleterre dans le but de démontrer la justice et la légalité de la destitution de l'hon. M. Letellier. Sir John commence par s'efforcer de démontrer que M. Letellier a été poussé par l'esprit de parti à renvoyer le gouvernement Boucherville. Il fait voir ensuite que la constitution du Canada donne au gouverneur-général, conseillé par ses ministres, le droit de destituer un lieutenant-gouverneur. Il combat habilement l'opinion de ceux qui ont prétendu que, si d'après la clause 59 de l'Acte Fédéral, les lieutenants-gouverneurs doivent être nommés par le gouverneur-général en conseil, ils ne peuvent être destitués que par le gouverneur-général seul agissant sous sa responsabilité personnelle. Puisque, dit-il, en substance, la clause 59 décrète qu'un lieutenant-gouverneur ne peut être destitué que pour cause, il faut bien que ce soit le ministère fédéral qui soit responsable de la suffisance de la cause, puisque le gouverneur-général ne peut l'être constitutionnellement.

Sir John n'est pas aussi fort, lorsqu'il combat l'opinion de ceux qui prétendent que M. Joly ayant assumé la responsabilité du coup d'état et étant resté au pouvoir après un appel au peuple, l'intervention fédérale était un empiètement sur les droits de la province.

Il n'a fait aussi que toucher à la question importante du droit strict que l'hon. M. Letellier avait ou prétendait avoir de destituer le ministère de Boucherville. Nous avons fait voir que le ministre des colonies, dans sa réponse au mémoire de sir John, reconnaît que les lieutenants-gouverneurs ont le droit de renvoyer leurs ministres. Seulement, s'ils le font, ils sont responsables de la manière dont ils exercent ce droit au gouvernement fédéral qui peut, à son tour, les destituer. La conclusion naturelle est qu'ils n'usent de leur droit que lorsqu'ils seront sûrs d'être supportés et approuvés par le parti qui sera au pouvoir à Ottawa.

* *

LA CRISE POLITIQUE A QUÉBEC

La Chambre locale s'est réunie le 28 octobre au milieu de la plus grande excitation. L'hon. M. Joly ayant proposé des résolutions demandant à la Chambre de protester contre l'action du Conseil législatif, et de lui voter un crédit au compte du budget pour les dépenses du service public, M. Lynch, député de Brome, pro-

posa comme amendement, secondé par M. Flynn, député de Gaspé :

Que cette Chambre, tout en revendiquant solennellement tous ses droits constitutionnels, ses pouvoirs et privilèges, en ce qui regarde les subsides ou toute autre matière, est en même temps d'opinion qu'un ministère de coalition est nécessaire, dans les circonstances actuelles, pour tirer la province de Québec d'embaras.

L'amendement de M. Lynch fut emporté sur la division suivante :

POUR :—MM. Chapleau, Loranger, Robertson, Church, Mathieu, Wurtels, Tarte, Tailon, Beaubien, Chaupagne, Lavallée, Robillard, Magnan, Pelletier, LeCavalier, Bergevin, St Cyr, Audet, Deschênes, Houde, Picard, Gauthier, Duckett, Lynch, Desaulniers, Caron, Sawyer, Flynn, Racicot, Fortin, Chauveau, Paquet, Duhamel, Charlebois, Lalonde.—35.

CONTRE :—MM. Joly, Langelier, Mercier, Marchand, Ross, Sheyhn, Cameron, Irvine, Watts, McShane, Blais, Larose, Laberge, Lafontaine, Mollieur, Murphy, Riufret, Langelier (Montmorency), Boutin, Lafontaine (Shefford), Price, Préfontaine, Poirier, Lovell, Nelson, Dupuis et Bouthillier.—29.

Le gouvernement était battu par six voix de majorité. Cinq députés libéraux, MM. Flynn, Paquet, Chauveau, Racicot et Fortin ayant voté pour la motion de M. Lynch.

Le lendemain, M. Joly demandait une dissolution, et l'hon. M. Robitaille la lui refusait en donnant pour raison de son refus, dans une lettre habilement rédigée, que le ministère Joly se trouvant en minorité après avoir déjà obtenu une dissolution, et le conflit qui s'était élevé entre la Chambre et le Conseil législatif, étant réglé, il ne croyait pas opportun de soumettre le pays au malaise et aux dépenses qu'entraînent des élections générales.

M. Joly donna alors sa démission. M. Chapleau fut appelé à former une administration, et vendredi, à trois heures, les deux Chambres apprenaient qu'un nouveau ministère était formé et composé comme suit :

M. Chapleau, Premier et Commissaire des Travaux Publics ;
M. Robertson, Trésorier,
M. Loranger, Procureur-Général ;
M. Lynch, Solliciteur-Général ;
M. Flynn, Commissaire des Terres de la Couronne ;
M. Paquet, Secrétaire-Provincial ;
M. Ross, Président du Conseil.

A quatre heures, la Chambre était prorogée, et les brefs pour l'élection des nouveaux ministres étaient émis.

Inutile de dire que les libéraux sont profondément irrités contre les cinq députés libéraux qui ont ramené le parti conservateur au pouvoir. D'un autre côté, une fraction du parti conservateur, dans le district de Québec surtout, se plaint amèrement d'avoir été exclue du cabinet au profit de MM. Flynn et Paquet.

Les libéraux disent qu'ils préféreraient un ministère complètement conservateur au nouveau ministère, et un certain nombre de conservateurs disent qu'ils aimeraient presque autant un ministère libéral. Le *Herald*, lui, dit tranquillement qu'il jugera le nouveau gouvernement à l'œuvre. Dans tous les cas, on peut être certain que la lutte des partis sera aussi violente que jamais.

L.-O. D.

La Confédération dans trente ans

Nous faisons, dans un récent numéro, au sujet des progrès du Nord-Ouest, une remarque qui a été mal interprétée en certains quartiers. C'était à propos du mot de sir Leonard Tilley au reporter du *Herald* de New-York : que dans trente ans la population de cette partie de la Confédération dépassera, selon toute probabilité, celle des vieilles provinces. " Cette perspective, disions-nous en citant ce mot, est plus ou moins réjouissante pour nous ; aurons-nous à nous louer, dans trente ans, d'avoir accompli à nos frais une besogne dont le résultat devra être de déplacer le centre de la confédération pour le reculer vers l'ouest, et de nous reléguer nous-mêmes à l'arrière-plan."

Pour l'intelligence de ceux qui ont pu

trouver à redire à cette réflexion, et qui nous font l'honneur d'attacher de l'importance à notre opinion sur ce point, nous devons dire que nous n'avions nullement, en nous servant de ce langage, l'intention de blâmer la politique suivie à l'égard du Nord-Ouest. Il est vrai que le gouvernement consacre à cette partie du pays, qui ne rapporte presque rien encore au trésor, une forte part du revenu, et que la politique du Nord-Ouest est pour beaucoup dans le fait que nous sommes si endettés. Mais nous comprenons qu'il n'en peut être autrement, que ces faits sont la conséquence nécessaire de faits antérieurs. Les fondateurs de la Confédération canadienne ont voulu former un grand pays au nord du continent. C'est dans ce but qu'ils ont acheté les territoires du Nord-Ouest pour les annexer au Canada, et ils sont logiques en travaillant de toutes leurs forces au développement de cette région. Et les anciennes provinces n'auraient pas raison de jalouser les provinces naissantes de l'ouest pour cela. Elles ont intérêt, quant à la politique extérieure et générale, à ce que la Confédération grandisse. D'un autre côté, cependant, au point de vue de la politique intérieure et de leurs relations entre elles, c'est différent, et il est clair qu'elles sont intéressées à ce que la Confédération ne se développe pas trop, puisque plus la Confédération se développera et plus l'importance individuelle des provinces actuelles s'affaiblira. C'est plus particulièrement le cas pour la province de Québec, dont le rôle et l'influence comme province française et catholique diminueront à mesure que la Confédération grandira. Nous formons aujourd'hui un tiers de l'union, et à ce titre nous avons un tiers des sièges au parlement fédéral et un tiers des portefeuilles dans le cabinet. Que les proportions changent, et que la prophétie de sir Leonard Tilley se réalise, c'est-à-dire que la population de la Confédération soit doublée par la colonisation du Nord-Ouest, et les avantages de notre position seront réduits de moitié. Nous avons les mêmes raisons de redouter un agrandissement considérable du Nord-Ouest et un agrandissement considérable de la province d'Ontario. Nous avons bien intérêt au développement du Canada comme Canadiens, et à cause de l'étranger, mais non comme Canadiens-français et confédérés de provinces anglaises.

Quant au "déplacement du centre de la Confédération," nous comprenons que ce danger, si c'en est un, n'est pas imminent. Le nombre des Etats de l'Union américaine a été porté de treize à quarante, la population des Etats-Unis s'est décuplée, et Washington est toujours le centre et la tête de ce vaste pays. Mais, tout de même, les treize états primitifs ont perdu le contrôle des affaires, s'ils en ont conservé la direction. Ils n'ont plus, par exemple, que vingt-six sénateurs sur quatre-vingts, et ainsi du reste. La république est devenue un grand pays, mais les Etats qui la composent ne sont plus que fort peu de chose individuellement. L'agrandissement entraîne aussi un terrible danger, la centralisation.

Voilà tout ce que nous avons voulu dire, en nous bornant à la question de fait. Ces réflexions se présentent d'elles-mêmes à l'esprit, lorsqu'on songe à l'avenir. Nous signalons des événements prochains sans les commenter, et en reconnaissant qu'ils ne constituent pas une raison de regretter le merveilleux essor que prend le Nord-Ouest et par là même la Confédération, bien au contraire. A. G.

AUX DAMES qui veulent une robe ou un manteau très-élégant et dans les derniers goûts, nous leur dirons : Allez voir madame P. BENOIT, 824, rue Ste-Catherine, près de la rue St-Denis. Elle trouveront, de plus, à son magasin, un bon choix d'articles de modes, tels que fleurs, chapeaux, ruban et un bon assortiment de laine et d'articles de fantaisie, le tout à bon marché, au No. 824, rue Ste-Catherine, entre les rues St-Denis et Sanguinet.

AVIS

Les abonnés de *L'Opinion Publique* qui désiraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien d'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury

CATASTROPHE EN MER

Le steamer espagnol *Pajaro del Oceano*, capitaine Diaz, est parti le 16 octobre de la Havane pour le port de Nuevitas, ou Puerto Principe, sur la côte nord-est de Cuba, avec quarante-deux hommes d'équipage, et de dix-sept à vingt passagers, dont six officiers de l'armée espagnole. La cargaison consistait en grains, provisions, munitions de guerre et pétrole.

Vers 4 heures du matin, le samedi 18, le pétrole emmagasiné au milieu de la cale a pris feu par une cause inconnue. Les hommes de service ont aussitôt donné l'alarme, mais quand le capitaine, suivi par la plupart des passagers, est accouru sur le pont, les flammes s'étendaient déjà d'une extrémité à l'autre du navire. Au milieu de la plus extrême confusion, une embarcation a été mise à l'eau et s'est éloignée, avec une vingtaine de personnes, tant passagers qu'hommes d'équipage. Cinq autres matelots ont gagné le large dans un petit bateau. Les hommes restés à bord ont successivement sauté à la mer pour ne pas être brûlés vifs, et se sont accrochés aux morceaux de bois ou autres objets flottants qu'ils ont pu rencontrer. Le *Pajaro* a brûlé jusqu'à la ligne de flottaison, et la coque a sombré un peu avant 8 heures du matin, moins de quatre heures après la première manifestation de l'incendie.

Le même jour, à 9 heures du soir, le steamer anglais *Louise H.*, capitaine Voss, venant d'Alger, traversait le détroit de Bahama et se trouvait entre les phares de Paredon et de Lobas, quand on a entendu des cris de détresse poussés apparemment du milieu des flots. Le capitaine Voss a fait stopper, et une embarcation lancée par ses ordres a promptement trouvé, recueilli et amené à bord les cinq hommes d'équipage du *Pajaro* qui s'étaient échappés dans un bateau. Le steamer anglais, informé par eux du désastre survenu le matin, a croisé toute la nuit dans ces parages et a recueilli douze autres naufragés. Le *Louise H.* a donc sauvé en tout dix-sept personnes. Il s'est remis en route le 19 au matin, quand l'inutilité de prolonger les recherches a été reconnue, et il est arrivé à la Nouvelle-Orléans le soir du jeudi 23.

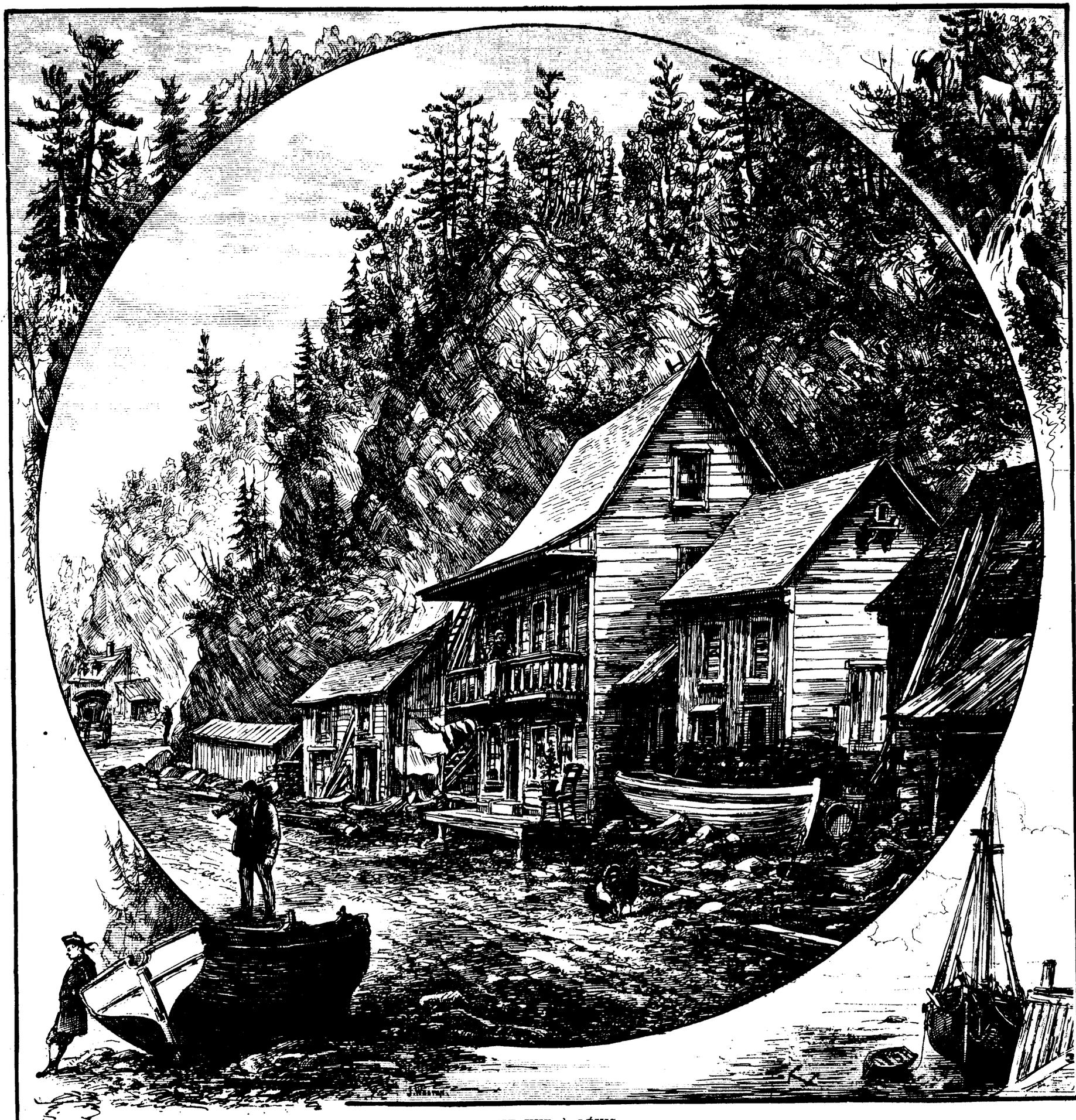
Parmi les hommes sauvés sont le capitaine Diaz, ses deux lieutenants, cinq ou six hommes d'équipage et un soldat, dont la condition était pitoyable à l'excès. Les lames avaient successivement enlevé tous leurs vêtements, et le frottement de leurs corps nus contre les planches auxquelles ils s'étaient tenus désespérément accrochés pendant dix-huit heures, les avait couverts de plaies vives rendus excessivement douloureuse par le contact incessant de l'eau salée. Le soleil ardent auquel ils avaient été exposés pendant presque tout ce long espace de temps, avait encore augmenté leurs souffrances, et l'horreur de la situation était aggravée par la crainte des requins, qui, sans aucun doute, ont dévoré plusieurs des naufragés. Un de ces monstres a attaqué le second lieutenant et un autre homme, qui flottaient accrochés à la même planche. Elle s'est trouvée heureusement d'assez grandes dimensions pour leur permettre de se tenir à l'abri des dents du vorace poisson. La *stewardess* a été noyée après s'être retenue plusieurs heures à une épave que l'épuisement de ses forces l'a forcée de lâcher. On n'a pas eu de nouvelles de l'embarcation dans laquelle une vingtaine des naufragés ont quitté le steamer embrasé, et toutes les probabilités sont qu'elle a péri. En ce cas, les dix-sept hommes recueillis par le *Louise H.* sont les seuls survivants du désastre, et le nombre des victimes est par conséquent de quarante-deux ou quarante-cinq.

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au Rév. JOSEPH T. WYMAN, Station D, New-York.



UN SAUVAGE REGARDANT PASSER UN CHEMIN DE FER



UNE VUE A LÉVIS

MEZZAGAMBA

I

A quelques centaines de mètres de Bastia, sur la route des étangs de Biguglia et à une portée de fusil de la mer, se dresse une blanche maisonnette enguirlandée de vigne.

Autour, un jardin d'un arpent bourré d'arbustes et de fleurs : orangers, néfliers du Japon, aloès que viennent égayer une profusion de géraniums éternellement fleuris, des fuchsias joyeux et des roses par cascades.

A quelques pas devant la maison, se dresse un platane puissant dont l'ombre, pendant les accablantes journées de l'été, protège les êtres qui vivent en ce lieu.

Tout au bord de la mer une haie de tamaris frissonne au vent. On entend la mélancolique chanson des vagues scandant leur va et vient dans les anfractuosités des roches.

Et pour peu qu'on veuille s'aller poster sur un promontoire en miniature qui surplombe l'onde bleue, on peut suivre de l'œil les gambades folles de cette poétique écume, dans les tourbillons de laquelle les Grecs crurent voir naître leur blonde Vénus.

Tout est calme, doux, un peu triste peut-être dans cette retraite délicieuse.

Au pied du platane, assise sur un agreste banc, les pieds appuyés aux barreaux d'un vieux fauteuil dont le siège est occupé par tout l'attirail des travaux de femme, une jeune fille coud en mêlant une mélodie tranquille à l'immortelle symphonie des brises et des flots.

Devant elle, en plein soleil, dans un carré de terre, dont les trois quarts sont déjà labourés un homme à la tête entièrement blanche, quoique encore jeune et vigoureux, enfonce énergiquement sa bêche dans le sol, qu'il retourne gaiement.

Il est quatre heures. Nous sommes en novembre, le plus doux, le plus coloré des mois dans ces pays bénis que berce le soleil. Les tons d'un rouge vif qu'a revêtus la vigne empourprent la maison. De temps à autre le platane laisse échapper une feuille d'un jaune éclatant, qui tourne lentement et va s'accrocher aux pampres épuisés. Ça et là, une poule et sa couvée picorent sous l'œil vigilant d'un chien roux, qui semble participer de la quiétude générale.

Combien de gens en voyant ce tableau ont cédé à un mouvement d'envie.

—Qu'il serait doux de vivre là, se sont-ils dit, et qu'il est heureux cet homme d'avoir préféré une telle réalité aux chimères fugitives après lesquelles nous courons.

II

Mais voici qu'on entend retentir sur la route pierreuse le galop régulier d'un cheval. La jeune fille n'interrompt point son chant ; le vieillard continue sa besogne. Il n'est pas au monde une sécurité plus sereine que la leur. Les envieux ont encore raison.

Mais le galop se rapproche ; il se ralentit. Cheval et cavalier vont au trot maintenant. Ils s'arrêtent. Le chien, sortant de son immobilité, s'élançe vers la porte du petit clos, en aboyant furieusement. Cette porte s'ouvre. La jeune fille, pâle comme une rose blanche, se lève brusquement à l'aspect du cavalier et laisse tomber son ouvrage de ses mains tremblantes.

Quant à l'homme, le pied sur sa bêche, la bouche béante, les yeux agrandis, il reste sans mouvement pendant que le messager, qui a pénétré dans le jardin après avoir attaché sa monture, s'avance de ce pas que les lourdes bottes ont infligé à la gendarmerie française.

Il se dirige à travers les petites allées vers le jardinier qui blémit, et, sans daigner le saluer :

—Vous êtes Mezzagamba ? lui dit-il.

Le labourer aux cheveux blancs fait un signe affirmatif.

Sur quoi le gendarme, fouillant dans une sacoche de cuir, y prit un pli scellé

de cire rouge, en examina la souscription et le remit au destinataire.

Puis, ayant ébauché un salut militaire, cette fois, il exécuta un demi-tour à gauche très-correct, regagna la porte, enfourcha son poulet d'Inde, et repartit au galop comme il était venu...

Depuis longtemps déjà le sabot du cheval avait cessé de résonner sur le sol desséché, que le vieillard et la jeune fille étaient encore à la même place, sans mouvement, n'osant pas jeter les yeux l'un sur l'autre.

Pourtant ce fut elle qui triompha la première de son émotion. Elle marcha résolument vers son père. Celui-ci en la voyant s'approcher, se hâta de décacheter la lettre, autant pour empêcher sa fille de la lire elle-même, que dans le secret espoir d'y trouver autre chose que ce qu'il craignait.

Mais son espérance s'écroura dès qu'il eut jeté un regard sur la missive apportée par le gendarme. Voici ce qu'elle contenait :

« L'exécuteur des arrêts criminels de la Cour d'appel de Bastia sortira, demain mardi, 17 novembre, de la prison de la citadelle, le nommé Marnucci (Francesco), et le conduira à six heures et demie du matin, sur la place d'Armes, où il lui fera subir la peine de mort prononcée contre lui par arrêt de la Cour d'assises, le 30 septembre dernier. »

Bastia, le 16 novembre 185...

LE PROCUREUR GÉNÉRAL,

(Signature illisible.)

III

Cet homme était en effet le bourreau... Seulement, c'était un bourreau *in partibus*, qui touchait très-régulièrement ses appointements, vivait en cultivant son jardin comme Candide, mais n'avait jamais exécuté personne.

En Corse, si les meurtres sont fréquents, ce sont presque toujours affaires de famille ; comme dit Hernani. Abattre un homme d'un coup de fusil, au coin d'un bois, n'est pas une action qui puisse déshonorer un citoyen. Bien loin de là.

C'est blâmable, tout au plus, aux yeux de quelques individus, mais ceux-là sont des novateurs ou des rigoristes.

Par une suite logique des choses, lorsqu'un meurtrier passe en Cour d'assises, le jury, uniquement composé de gens qui comprennent ou excusent ses procédés, quand ils ne partagent pas ses opinions, ne manquent jamais, s'il n'acquitte pas, de découvrir des circonstances infiniment atténuantes.

Donc, il n'y a presque jamais de condamnation à mort, et par conséquent le bourreau de Bastia est l'homme de Corse à qui les coutumes et les préjugés locaux font le plus de loisir.

Depuis quatorze ans, que Mezzagamba avait succédé à son père, il avait donc été superlativement tranquille. Dans les premiers temps il était resté sans frayer avec qui que ce soit. Mais sa fille ayant grandi, devint si belle et se montra si bonne que quelques audacieux la saluèrent comme les autres filles du pays. Plus tard, on finit par échanger un bonjour, bonsoin avec le père.

Presque personne ne songeait plus qu'il fût le titulaire de son effroyable charge.

Et lui-même s'était endormi dans cette sécurité, ne pouvant pas s'imaginer que l'heure sonnerait un jour où il lui faudrait exercer son terrible office.

Parfois il lui arrivait bien de songer qu'il était le bourreau—cet être sinistre et maudit—mais cela lui semblait si invraisemblable après quatorze ans de paix, qu'il ne s'arrêtait pas un instant à cette pensée.

Son cœur, déjà tendre, s'était encore amolli. On racontait de lui des histoires où sa sensibilité se manifestait jusqu'à la faiblesse. Il passait pour extrêmement accessible aux émotions, et plusieurs fois la vue d'un homme blessé avait failli, disait-on, provoquer chez lui des syncope.

Il attendait l'occasion d'envoyer sa Giovanina se marier en France avec un brave

garçon qui ne saurait jamais le terrible secret.

Puis il aurait abandonné son pays. lui aussi...

Et voilà que tout à coup, par un mot d'écrit, il était arraché à son calme, il lui fallait monter son instrument de mort, et, devant tout, tuer un homme ; un coupable à la vérité, un assassin vulgaire, mais enfin il fallait le mettre à mort.

Cette lugubre réalité ne pouvait entrer dans sa tête. Il avait laissé tomber la lettre ; sa fille la ramassa et la lut.

—Cela devait arriver tôt ou tard, murmura-t-elle.

Ces quelques mots frappèrent l'oreille de Mezzagamba qui se tourna vers la jeune fille et lui saisit les deux mains avec violence, en s'écriant :

—Mais je ne veux pas exécuter cet homme, moi.

Puis, après un moment de silence—Giovanina pleurait :

—D'abord, reprit-il, je ne saurais pas. Ensuite les bois de justice sont disjointes ou pourris probablement. Il sera impossible de dresser l'échafaud.

—Pourquoi n'as-tu pas donné ta démission ?

—Ah ! voilà, fit le père... pourquoi ? parce que... parce que... je ne croyais pas que ce jour viendrait. Qui aurait jamais cru qu'on dût exécuter un homme à Bastia ? Enfin je te voulais heureuse ; grâce à cet argent que je touchais tous les mois, tu ne manquais de rien. Et sans cela, comment aurions-nous vécu ?

Giovanina écoutait à peine. Son regard et son attention semblaient invinciblement attirés vers un coin du jardin où existait une vaste baraque en planches fermée par une grande porte.

Mezzagamba suivit le regard de sa fille et reprit :

—Oui, tout cela doit être dans un tel état qu'il faudra peut-être en construire une autre.

Il s'agissait de la guillotine.

—Il y a plus de dix ans que je n'ai pas ouvert là-bas.

Et n'osant pas parler du couperet devant sa fille, il pensa :

—Je gage qu'il est rongé par la rouille. On ne pourra pas s'en servir. J'irai trouver le procureur général, je lui dirai tout cela. Il comprendra qu'on aurait dû m'avertir plus tôt. Il faudra refaire les deux bras... de l'instrument.

Une idée lui traversa l'esprit.

—Peut-être, dit-il tout haut, qu'on ne trouvera pas de charpentier pour en construire d'autres. Il y a des villes où ils ont tous refusé. J'ai lu ça dans les journaux. On n'a pas pu les forcer. Je ferai dire par dessous main à ceux de Bastia qu'ils agissent ainsi. Le temps s'écoulera. On sera obligé de faire venir des gens de Marseille ou de Toulon. Tout trainera en longueur. Et l'on ne pourra pas faire autrement que de gracier ce malheureux.

Giovanina admira avec quelle promptitude il trouvait une espérance, mais elle ne voulait pas s'y laisser prendre encore. Et elle regardait toujours du côté du hangar.

A la fin Mezzagamba, dont les pieds étaient restés cloués au sol depuis l'arrivée du gendarme, alla chercher dans la maison une lourde clef.

IV

Giovanina, qui n'avait pas bougé, entendit grincer la serrure et vit entrer son père dans la baraque. Celui-ci avait refermé sur lui la grande porte, tant il craignait d'être suivi.

Quand il fut seul, il examina tout autour de lui et, se laissant tomber sur une poutre, il poussa un gémissement lamentable.

Les bois de justice étaient dans un état de conservation effrayant ; tout en cœur de chêne, ils n'avaient pas subi une atteinte du temps. Quant au couperet, il était enseveli dans un petit tonneau de graisse, placé là par le père de Mezzagamba ; il y avait dormi vingt ans peut-être, sans que la rouille eût eu prise sur lui.

—On dirait, murmura le bourreau atterré, qu'un mauvais génie a présidé à la garde de tout cela et en a éloigné ce qui devrait le détruire ou l'altérer.

Mais qu'est-ce que ça fait ? Qui saura accoupler toutes ces planches, enchevêtrer ces poutres et construire la plate-forme... la plate-forme... oh je devrai monter... avec l'homme dont le sang... non... non... non... jamais.

Pourquoi suis-je né fils de bourreau, moi qui frémis, rien qu'à cette idée, non pas de frapper, mais même de voir mourir le condamné ?

Que faire ? Je dois être pâle, je tremble et je sue.

Et pourtant ce malheureux est coupable, bien coupable. Ce n'est pas un criminel ordinaire. Il a été sauvage, cruel, féroce. La condamnation est juste. Il doit mourir. Et puis encore l'exécuteur est bien nommé, il frappe et voilà tout. Il exécute une sentence dont la responsabilité ne le regarde pas. Il est le bras inconscient et terrible. Pourquoi ce Marnucci ne serait-il pas décapité ?

—Oui, oui ! s'écria le pauvre Mezzagamba au comble de la terreur, mais pas par moi, pas par moi.

Et, de ses mains puissantes, il prit son épaisse chevelure et s'arracha les cheveux à poignée en pleurant, en poussant des cris de désespoir.

Puis quand il releva les yeux et qu'il se redressa, il aperçut sa fille qui avait ouvert la porte et qui, debout dans l'entrebâillement, le regardait avec une souveraine expression de charitable pitié.

En la voyant, il se couvrit le visage de ses mains.

—Mon père, fuyons ensemble cette nuit, lui dit-elle, et les juges tueront leur condamné comme ils voudront.

Mezzagamba resta muet. Cette idée lui était bien venue, mais il était attaché à ce pays. Son jardin était la moitié de sa vie. Il y avait vécu heureux, et sa fille avait grandi là sous sa vigilante affection.

Où iraient-ils, d'ailleurs ? Il se sentait déjà vieux. Quelles aventures attendaient ce timide dont le destin railleur avait fait un bourreau. Il éprouvait à l'avance un déchirement cruel en songeant qu'il serait obligé de fuir. Et du reste, il en serait toujours temps quand il verrait se dresser devant lui l'inexorable nécessité d'accomplir sa sombre tâche.

Jusque là il espérait. Quoi ? Il ne le savait certainement pas, mais il espérait à la façon des gens irrésolus qui attendent tout du hasard.

Par exemple, ce qu'il savait, c'est qu'il ne voulait pas guillotiner Marnucci.

V

Tout à coup, ses yeux brillèrent de joie. Il se leva, prit sa fille par la main et lui dit d'une voix plus assurée.

—Viens, viens avec moi.

Il l'entraîna dans la maison en jetant ça et là des regards inquiets comme s'il eût redouté qu'on l'épiât. Quand il eut pénétré dans la chambre la plus retirée, il ferma soigneusement les portes et murmura tout bas à l'oreille de Giovanina.

—Il y a un moyen, je viens de le trouver. Ecoute-moi. Si, au lieu du bourreau, c'était le condamné qui manquait au supplice.

Il parlait comme s'il avait eu la fièvre, avec un halètement continu.

—Que veux-tu dire, demanda la jeune fille sur le même ton ?

J'irai là-bas. Je ferai monter la machine. Je me souviens maintenant. Derrière la chapelle il y a une porte par où arrive l'aumônier. Cette porte, il ne la ferme jamais. Je sais bien qu'il y a là une sentinelle. Parbleu ! ils en fourrent partout.

Giovanina écoutait sans que l'espérance lui fût venue.

—Avant, reprit-il... ce soir même je verrai quelqu'un qui m'aidera, qui déserteront le soldat. Personne à Bastia ne refusera de cacher ce Marnucci. Qu'il reste huit jours seulement sans qu'on entende parler de lui, et je répons de sa vie, de ma tranquillité, de ton repos, de notre bonheur.

—Mais si le factionnaire ne veut pas s'éloigner, s'il le voit, s'il appelle ?

—Eh bien, fit Mezzagamba, d'un air farouche...

Il s'arrêta, effrayé de ce qu'il venait de penser. La terreur que lui inspirait son métier était si grande, qu'il avait songé à poignarder le soldat, l'innocent, pour se débarrasser du condamné, du coupable.

Mais il n'osa continuer sa phrase et, tout frémissant, il reprit à demi-voix :

— Ne crains rien, on l'éloignera.

Il parlait comme s'il eût voulu se convaincre lui-même d'un dénouement dont il doutait, avec cet aplomb des gens résolus en paroles et que décourage le moindre obstacle.

Ce qu'il y avait d'étrange en tout cela c'est que ni Mezzagamba ni sa fille ne se rendaient compte de la singularité du projet. Le côté bouffon de l'idée—ce bourreau si ardent à faire évader le condamné qu'il doit exécuter le lendemain—ne leur apparaissait même pas.

On serait tenté de sourire en y songeant si l'exécuteur n'avait été poussé à cet acte imprévu par un sentiment si humain.

Pendant quelque temps, il discuta le pour et le contre avec une animation fébrile qui devint presque joyeuse à mesure que la possibilité de réussir se dessinait mieux. Il s'exprimait en phrases courtes, hachées.

—C'est cela. Je vais en villa. Je ne verrai pas le procureur général. Pourquoi faire ? Du reste, il faut que j'aie l'air d'obéir. A minuit, je reviendrai. J'aurai tout préparé. Une charrette emportera les bois. Je la suivrai. On m'aidera à monter l'instrument... des hommes qui seront dans le secret.

—Mon père, mon père, il serait si simple de nous embarquer tout à l'heure et de nous rendre en Italie...

—Non, non, si tu m'arraches à mon jardin, je mourrai. Et puis, tu verras, tu verras. A l'heure dite, j'attendrai debout sur cette plate-forme, cette plate-forme maudite, mais le condamné ne viendra pas. Adieu, Giovanina, embrasse-moi... embrasse-moi pour me donner du courage.

La jeune fille se jeta en sanglotant dans les bras du vieillard, qui la serra sur sa poitrine avec une indicible tendresse.

VI

Il est quatre heures du matin. La nuit est profonde. Pas de lune. Au milieu de la place d'Armes, quatre hommes éclairés par des lanternes installent la guillotine.

Autour d'eux, une foule morne, presque hostile. Des gendarmes à cheval empêchent les curieux de s'approcher.

Quand tout est fini, Mezzagamba, sans essayer même si le couperet glisse comme il faut dans les rainures des portants, s'éloigne à grands pas et se dirige vers la prison.

Il est plus agité que jamais. Malgré lui ses nerfs le secouent des pieds à la tête. Un tremblement le parcourt parfois jusqu'au bout des doigts.

La foule est déjà énorme aux abords de la citadelle. Il fait le tour de la prison. A la petite porte de la chapelle, le factionnaire monte sa garde.

Mezzagamba l'appelle :

— Bertrand ? dit-il.

— Que me voulez-vous ? répond la sentinelle... Passez au large.

— C'est bien lui, fait l'exécuteur avec un rire silencieux.

Puis il revient sur ses pas, s'abouche avec une jeune fille à qui il dit :

— Dans trois quarts d'heure, juste, il faut que ce Bertrand quitte son poste cinq ou six minutes. Vous avez assez de temps pour lui faire tourner la tête, puisqu'il vous aime.

— Ne craignez rien, ce sera fait.

Les trois quarts d'heure sont écoulés. Giovanina qui n'a pas pu tenir, seule, dans la petite maison, est venue en ville. La tête enveloppée d'une mante, elle est allée se poster aux abords de la citadelle pour voir passer son père, lorsqu'il ira attendre le patient sur l'échafaud, comme cela se pratiquait autrefois en province.

Il est six heures et quart. Le jour va se lever. Mezzagamba paraît. Personne ne le reconnaît, excepté sa fille, qui ne peut

s'empêcher de marcher vers lui précipitamment.

Il passe sous la lumière d'un réverbère. Son visage est radieux. Il sourit à Giovanina et lui fait un joyeux signe de tête, puis il s'éloigne du côté de la place d'Armes.

La jeune fille, rassurée, le suit et va se placer pour voir jusqu'au bout ce qui doit arriver.

Le bourreau est monté d'un pas ferme sur la fameuse plate-forme, dont le nom seul le faisait tressaillir. Il sourit doucement de temps à autre en faisant les cent pas.

Six heures et demie sonnent. La foule houleuse regarde du côté de la citadelle. Sept heures moins un quart, rien. Sept heures moins dix, rien encore. Sept heures, rien toujours.

Mezzagamba triomphe. Tout à coup, un bruit commence à circuler : le condamné s'est évadé ; on le cherche partout.

La foule s'élance du côté de la prison pour en apprendre davantage. On se dit tout bas que c'est le bourreau qui a préparé l'évasion. Et l'on rit et l'on est dans le ravissement.

Sept heures et quart, sept heures et demie, et pas de condamné. Mezzagamba impatient demande au magistrat qui doit assister à l'exécution ce qu'il faut penser de ce retard. Il y a quelque chose d'ironique dans ses yeux.

Du milieu des spectateurs restés sur la place partent des cris, des apostrophes qui charment le bourreau.

Enfin l'ordre arrive aux troupes de rentrer au quartier et à l'exécuteur de démonter sa machine. Avec quelle prestesse il va obéir !

Mais un cri immense part de la citadelle et gagne comme une traînée de poudre ; puis tout au bout de la rue on voit une charrette qui arrive au grand trot.

Mezzagamba pâlit. Il regarde attentivement. Dans cette charrette un homme aux épaules nues, à son côté un prêtre. On a repris le fugitif ; on l'amène.

— Ce n'est pas possible ! murmure le bourreau en s'avancant sur le bord extrême de la plate-forme pour mieux voir.

Mais il ne faut plus douter, la charrette approche, elle est là. Les soldats s'écartent pour la laisser passer. Elle arrive au pied de l'échafaud.

Et alors l'angoisse qu'éprouva Mezzagamba fut telle qu'il ne put la supporter. On entendit un cri de femme dans la foule, un cri déchirant, et l'on vit l'exécuteur qui, s'évanouissant, tomba lourdement sur le pavé de la place où il resta inanimé.

Décidément, c'était le bourreau qui devait manquer à l'exécution.

CAMILLE DEBANS.

LOUIS BLANC

Après avoir rappelé le rôle que Louis Blanc joua en 1848, et avoir dit qu'il y eut un moment où, appuyé sur 200,000 ouvriers, il aurait pu arriver à la dictature, un écrivain français fait le portrait qui suit de ce petit homme dangereux qui aide à préparer la prochaine révolution en France.

Singulier apôtre ! Il n'a rien du physique de l'emploi, pas même le regard inspiré et la chevelure prophétique. Il ressemble absolument à un petit vieux, ou même à une petite vieille des Batignolles. Il n'a ni la taille, ni la voix, ni le geste, ni quoi que ce soit qui frappe et électrise les masses. Un œil mort dans un petit front, une bouche boudeuse et tombante, de grandes joues affaissées, la physionomie plate et terne, pas un poil de barbe, la tête du décapité parlant. Avec cela, haut comme une canne, au sommet de laquelle on aurait accroché un immense chapeau. Il se promène ainsi, grave et majestueux, un gros parapluie sous le bras, tout pelotonné et rattatiné sur lui-même, été comme hiver, dans un éternel paletot fiente d'oie, ruminant et ronflant, et remâchant quelque chose qui doit être l'abolition du prolétariat et le droit au travail.

* *

On a dit quelquefois qu'il était éloquent ;

c'est une plaisanterie. Lui, éloquent ! Il l'est juste autant que M. Victor Hugo. Leur ami commun, M. Tolain, l'est mille fois plus que l'un et l'autre. Dans ses discours comme dans ses livres, il vise au style, au grand style pompeux et académique, à la phrase noble. Il s'est fait une manière à lui, entre Bouffon et Rousseau, d'où il résulte qu'il écrit et parle comme feu Thomas, l'auteur des *Eloges* ; rhéteur exercé, orateur, jamais ! La moindre syllabe tombe de ses lèvres gauffrée, empesée, et sent l'apprêt.

Quelques-uns de ses intimes, tout en convenant de cette raideur dont l'ancienne fraise espagnole donne assez bien l'idée, prétendent qu'elle lui est naturelle, qu'il écrit dans ce goût vingt pages de suite sans une rature, et que chez lui l'emphase coule de source, avec toute la facilité et toute l'abondance de l'improvisation. Ce qui est bien certain, c'est que M. Louis Blanc apprend par cœur des harangues glaciales qu'on n'écoute guère que par flatterie ou par politesse. On les lit avec une certaine curiosité à l'*Officiel*, mais, à la tribune, elles ne produisent aucun effet. De temps à autre, leur auteurs s'en aperçoivent, et s'avise alors d'un singulier stratagème. Pour leur donner une allure un peu plus spontanée, il change subitement de ton et de pose, s'accoude sur la tribune en aimable causeur, et termine avec l'accent et le geste de la conversation, quelque mouvement à la Cicéron ou quelque prosopopée à la Jean-Jacques. Ces chutes sont du dernier comique, et une enflure soutenue vaudrait encore mieux que ce saut brusque du Robespierre sinistre au Robespierre familial.

* *

Ainsi dépourvu de ce qui saisit et entraîne la foule, M. Louis Blanc a pourtant su lui plaire. Ses disgrâces ne l'ont pas empêché de conquérir auprès d'elle un crédit tout spécial, dont on n'arrivera jamais à le déposséder complètement. Elle a pu lui faire des infidélités passagères au profit de quelque séducteur plus brillant et plus jeune ; mais c'est à lui qu'elle revient comme au conseiller intime et à l'aimant de cœur. Pourquoi ? Parce qu'elle sent en lui l'âme même du peuple. Oui, elle sent fermenter et bouillonner dans ce petit homme racorni toutes ses passions, toutes ses colères et toutes ses haines. Je puis bien le dire, puisqu'il s'en est lui-même glorifié : "J'en jure, disait-il dans une de ses conférences du Luxembourg ; j'en jure devant Dieu, devant ma conscience ; si jamais je suis appelé à régler les conditions de cette société inique, je n'oublierai pas que j'ai été un des plus malheureux enfants du peuple ; que la société a pesé sur moi ; j'ai fait contre elle le serment d'Annibal !..."

* *

L'Empire s'écroule, et M. Louis Blanc reparait aussitôt, au milieu de désastres sans nom ; il rentre dans ce Paris qui a été le témoin irrité de toutes ses audaces, et, deux mois après qu'il y est rentré, on s'aperçoit que ce vieillard rabougri est encore l'idole du peuple. Il incarne en lui toutes les sottises du siècle, il prêche la sortie torrentielle, rien n'y fait ; comme il avait paru autrefois le seul philanthrope, il paraît alors le seul patriote ; c'est autour de lui qu'on s'empresse, et son nom sort bientôt de l'urne le premier, avec plus de 200,000 voix.

En 1877, il est élu, sans coup férir, dans deux arrondissements. Le voilà aujourd'hui plus puissant que jamais, et le peuple de Marseille s'attelle à sa voiture. Quel moyen, quel spécifique a-t-il donc à sa disposition pour se refaire ainsi une virginité politique à soixante-huit ans ? Vous le demandez ? ce moyen, ce spécifique infailible, c'est le vieux, le bon, le même, le seul, la *Question sociale* ! La Chambre néglige M. Louis Blanc ; les rois du jour paraissent l'oublier dans son orgueilleuse solitude ; il a sa vengeance toute prête ! Il va planter sa tente au milieu du peuple, dans les faubourgs d'une grande ville, et on entend aussitôt un long frémissement, précurseur des grands orages. Garde à vous pilotes !

LE CHATEAU DE CHAMBORD

Chambord n'est plus aujourd'hui qu'une masse nue, attendant, c'est bien le cas de le dire, une restauration ; mais les sculptures, très-variées de forme et dessin, qui l'ornent de toutes parts et qui sont demeurées presque intactes, suffiraient à l'illustration du monument. C'est le plus magnifique spécimen que nous possédions de l'architecture de la Renaissance, et l'admiration ne s'épuise pas devant ces voûtes, ces caissons, ces chapiteaux, ces frises où s'entrelacent partout l'F et la Salamandre, emblèmes du roi chevalier.

M. le comte de Chambord ne touche rien du revenu de son domaine, qui se monte, je crois, à une centaine de mille francs. Il l'applique tout entier à l'entretien du château, en ajoutant de ses deniers une somme assez considérable, qu'absorbent aisément les incessantes réparations de la toiture, des ouvertures innombrables, des murs d'enceinte du parc et les autres travaux indispensables.

Un instant, sous Charles X, il fut question de restaurer Chambord pour en faire une demeure digne de l'héritier des rois, et dans trois sessions consécutives, le Conseil général, qui n'avait pas alors le bonheur de posséder M. Tassin, offrit de participer largement à la défense. Des devis furent dressés par deux architectes, dont l'un demanda neuf millions, et l'autre, pour faire simplement le minimum nécessaire, trois millions. Ces chiffres effrayèrent, et l'on renonça tout à fait à l'entreprise.

M. le comte de Chambord a vu pour la première fois son château en 1871. Il y vint passer deux semaines après l'abrogation des lois d'exil, et c'est de là qu'il data, le 5 juillet, son premier manifeste à la nation. Il occupait les quelques pièces sommairement meublées qui suffiraient à peine pour un pavillon de chasse, et ses repas lui étaient simplement servis par le petit *Hôtel Saint-Michel*, situé dans le village, et dont le propriétaire est un royaliste de vieille roche.

On raconte même, au sujet de cet aubergiste exceptionnel, une anecdote assez piquante.—Un jour, sous l'Empire, M. de Persigny vint incognito visiter Chambord, et, la promenade faite, il déjeuna, à l'*Hôtel Saint-Michel*, d'un œuf et d'une côtelette, arrosés de vieux bordeaux.—Le vin était bon.

—Combien le vend-tu ? demanda le duc à l'hôtelier.

—Ah ! monsieur, ça dépend, dit l'autre avec un sourire narquois. Pour les royalistes, c'est trois francs ; mais pour vous, c'est un louis...

Le ministre de Napoléon III avait été reconnu ; il s'exécuta de bonne grâce et tendit la main au bonhomme avant de partir.

—Monsieur Duval, vous n'avez donc rien à faire ?

—J'ai fini mon travail, monsieur.

—Fini, fini... On ne doit jamais avoir fini. Regardez votre collègue, voilà sept feuilles de papier timbré qu'il use à recopier le même acte plutôt que de ne rien faire... Ah ! ce n'est pas lui qui vole l'argent du gouvernement !

* *

La République jugée par un cocher de fiacre : — Eh bien ! oui, ça va ! mais sous l'Empire, on trouvait encore de temps en temps une pièce de dix francs, le soir, en secouant son paillasson, tandis que maintenant, plus rien !

IMPORTANT

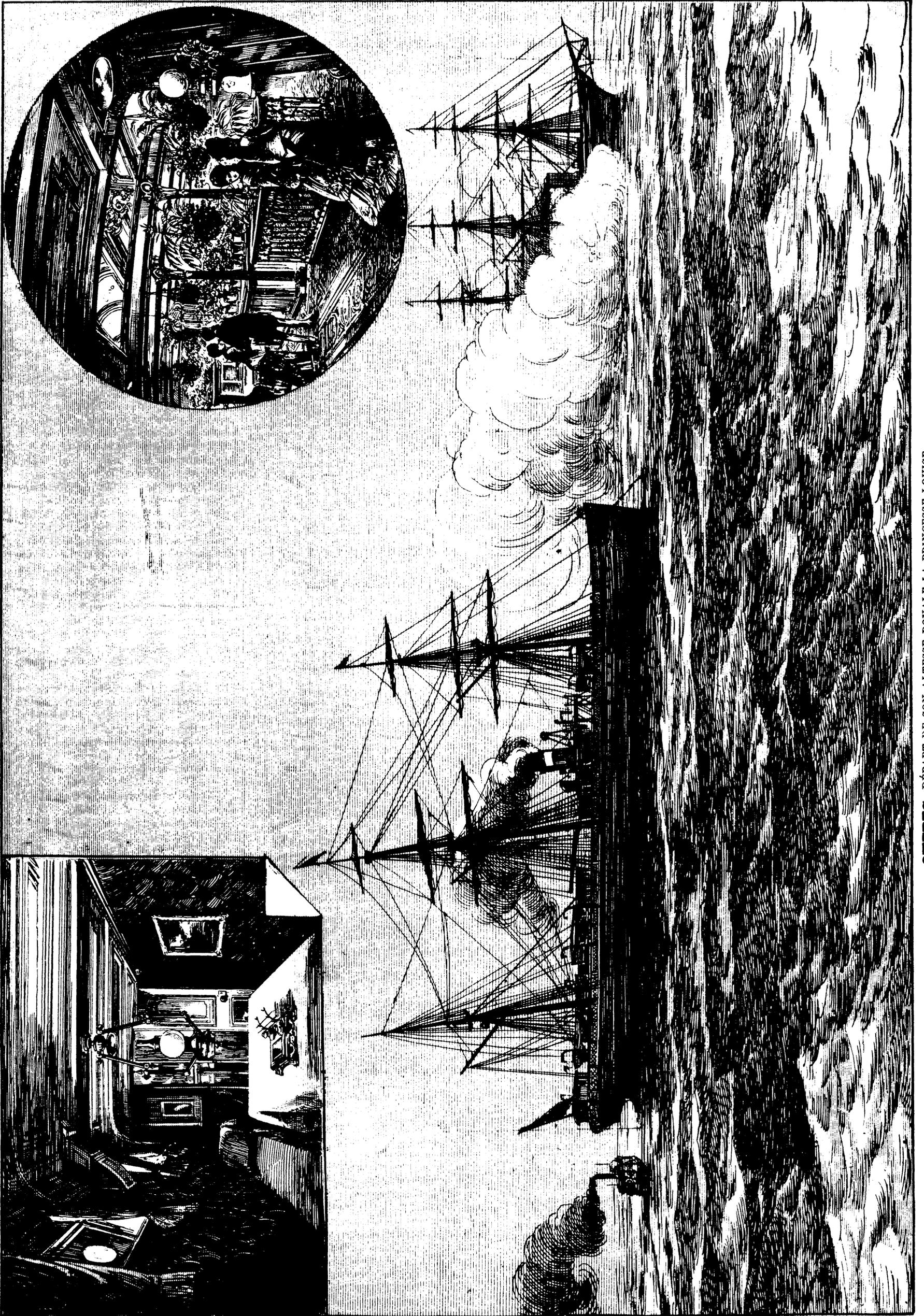
DÉMÉNAGEMENT de tout le STOCK DE BANQUEROUTE du MAGASIN ROUGE chez DUPUIS FRÈRES, No. 605, rue Sainte-Catherine, coin de la rue Amherst, à l'enseigne des deux BOULES NOIRES.

Toutes les MARCHANDISES ont été REMARQUÉES à une RÉDUCTION de 40 P. CENT, ce qui les met à des prix extraordinairement bas.

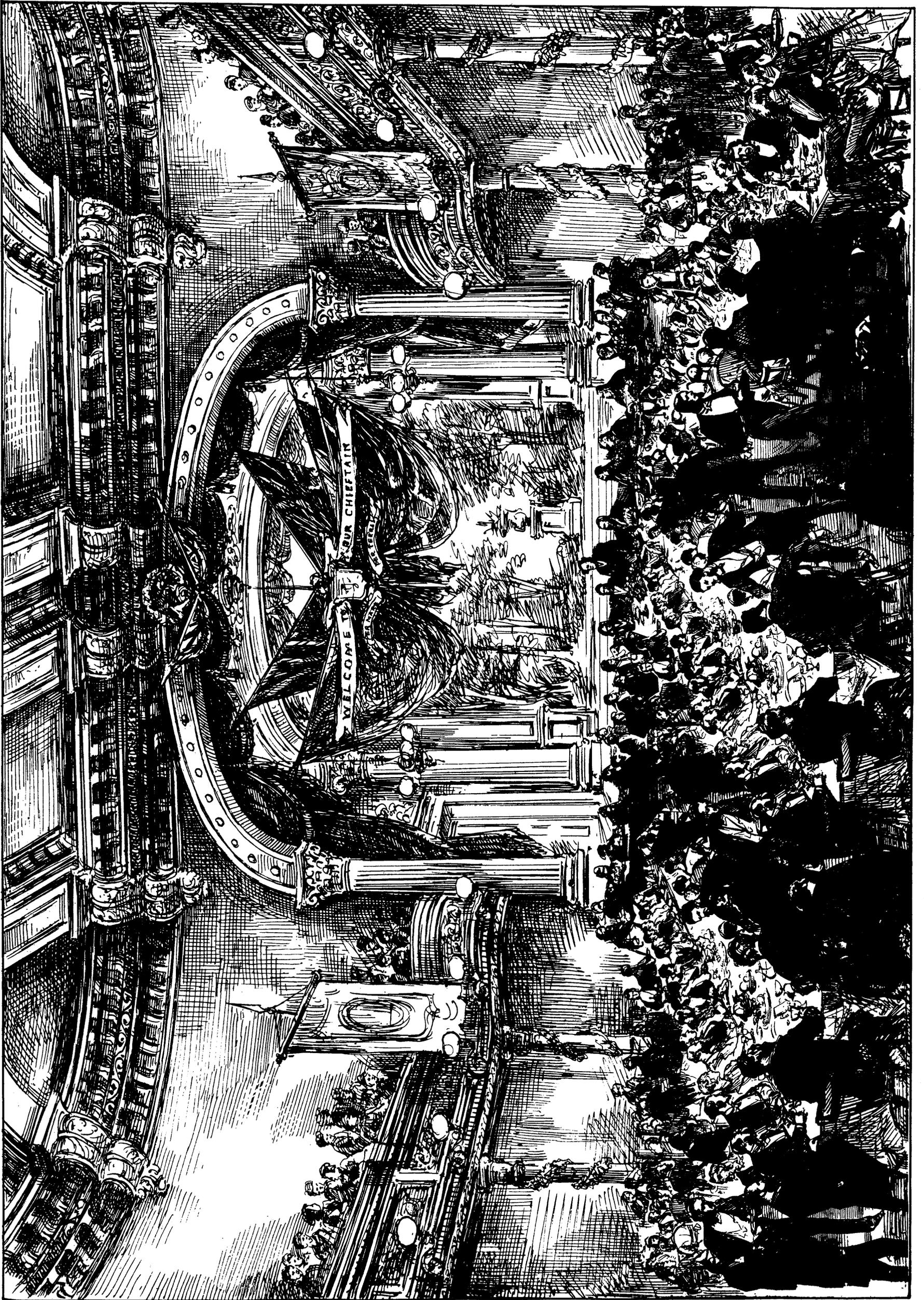
C'est le temps de faire des ÉPARGNES SUR VOS ACHATS.

DUPUIS FRÈRES,

No. 605, rue Ste-Catherine, coin de la rue Amherst, aux deux boules noires, Montreal.



QUEBEC—DÉPART DE SON ALTESSE ROYALE LA PRINCESSE LOUISE



BANQUET EN L'HONNEUR DE SIR JOHN A. MACDONALD

LA MUETTE QUI PARLE

Troisième partie de la Bande Rouge

XX

Depuis qu'une fatale imprudence l'avait jetée dans les griffes de l'odieux Frapillon, Renée de Saint-Senier avait subi bien des tortures.

A cette première journée de captivité, où sa tante lui avait été violemment arrachée, avaient succédé de longues heures de solitude et de désespoir.

Quand elle s'était réveillée du sommeil léthargique où l'avait plongé le narcotique versé par son persécuteur, sa première pensée avait été pour les affections qu'elle laissait derrière elle.

Qu'étaient devenus les êtres si chers pour lesquels, depuis tant de mois, elle luttait contre toutes les privations et tous les dangers ?

Une portion de sa vie était enfermée dans les prisons prussiennes, une autre entre les murs du chalet.

Et sa seconde mère, celle dont le courage et l'appui l'avaient aidée à supporter tant de douleurs, venait de disparaître victime à son tour de cette fatalité qui semblait s'attacher à tout ce qui portait le nom de Saint-Senier.

Vainement avait-elle parcouru tous les recoins de l'appartement qui lui servait de prison, ouvert tous les meubles, examiné tous les tiroirs, elle n'avait pas découvert le moindre vestige indicateur.

Madame de Muire était devenue invisible tout à coup, sans laisser aucune trace de sa présence ni de son passage.

Fatiguée de chercher, Renée avait voulu se rendre compte du genre d'existence auquel ses bourreaux la condamnaient.

Frapillon, à son grand étonnement, n'avait pas reparu.

Les résolutions dont elle s'était cuirassées contre les odieuses tentatives qu'elle prévoyait, n'avaient pas été mises à l'épreuve.

Et, pendant les premiers temps, ce ne fut pas la moindre de ses terreurs que cette solitude silencieuse qui avait suivi sa courte entrevue avec le prétendu médecin.

Son énergie s'usait peu à peu faute de trouver l'occasion de se dépenser dans une lutte avec un ennemi insaisissable.

Elle en était venue promptement à souhaiter de se retrouver en face de son perfide adversaire, plutôt que de s'épuiser ainsi dans les tourments de l'incertitude.

A peine avait-elle entrevu deux ou trois fois la repoussante maritorne chargée de vaquer aux soins du ménage.

Ces rares apparitions ne lui avaient apporté aucun éclaircissement sur sa situation.

Elle avait eu beau surmonter son dégoût pour adresser la parole à cette femme, elle n'en avait tiré que des propos grossiers et des réponses évanescentes.

Presque toujours, d'ailleurs, la mère Ponisse trouvait le moyen de faire le service de table pendant que Renée dormait, et plusieurs jours s'écoulaient quelquefois sans que la pauvre captive vît paraître cette gébrière subalterne.

Elle avait fini par ne plus s'occuper de la présence ou de l'absence de cette servante muette, et par la considérer comme une sorte d'automate insensible et inflexible.

Sa vie se passait donc à peu près comme si elle eût été enfermée dans le château de la Belle-au-Bois-Dormant.

Ses journées s'écoulaient longues et monotones et se doublaient de nuits sans sommeil.

Elle restait des heures entières effaissée dans un fauteuil, la tête renversée en arrière, les yeux fermés et les mains jointes.

Son âme, engourdie par la torpeur du désespoir, perdait par moments jusqu'à la faculté de penser.

Quand elle se réveillait de cette somnolence, elle cherchait à secouer l'accablement qui pesait sur elle comme une chape de plomb, et à reprendre un peu de l'énergie qui l'abandonnait.

Sa seule distraction alors consistait à errer dans le triste jardin qui s'étendait devant sa prison.

Elle avait en le temps de scruter jusqu'aux moindres détails de ce préau désolé.

Elle avait compté les pierres des murailles, éprouvé la solidité de la porte basse par laquelle Frapillon avait disparu, mesuré de l'œil la hauteur des clôtures qui la séparaient de la liberté.

Toujours elle s'était heurtée à l'impossibilité de fuir, impossibilité complète, absolue.

Pour une faible jeune fille, cette maison de santé d'innocente apparence était une Bastille mieux fermée que les plus obscurs cachots.

Elle ne songeait même pas à tenter une évasion impraticable, et elle en était venue à s'intéresser aux maigres plantes qui végétaient entre ces grands murs.

Un rosier qui se mourait faute de soins et de soleil, était devenu son favori.

Elle le soignait avec cette passion que la captivité fait naître au cœur de tous les prisonniers ; elle savait le compte de ses pauvres branches à moitié desséchées, et débarrassait sa tige du givre que le froid y suspendait chaque nuit.

Ce furent là les occupations des tristes joies de ses premiers jours de captivité.

Le temps qui s'était maintenu constamment

sec et clair, avait toujours favorisé sa promenade quotidienne.

Vinrent ensuite des jours de neige et de pluie qui la condamnaient à la triste réclusion de l'appartement.

Un matin qu'elle rêvait tristement, assis dans le salon devant un maigre feu, un léger bruit lui fit tourner la tête.

Elle se retourna vivement et vit debout derrière son fauteuil le Dr Molinchart.

Il venait s'informer de sa santé sur le ton le plus affectueux, et savoir, disait-il, si elle ne manquait de rien.

Cette première entrevue fut très-orageuse, et Renée ne se fit pas faute des récriminations les plus amères.

Mais elle ne réussit pas à faire sortir cet homme de la réserve doucereuse dont il s'enveloppait avec intention.

Reproches, prières, rien n'y fit.

Molinchart affecta constamment de se conduire comme s'il avait affaire à une enfant déraisonnable qu'on veut ramener par des ménagements infinis.

La jeune fille, exaspérée, coupa court à l'entretien en s'enfuyant dans le jardin.

Le perfide docteur lui fit grâce de sa présence pour le reste de la journée, mais il revint le lendemain, il revint le surlendemain, il revint tous les jours.

A la troisième visite, mademoiselle de Saint-Senier comprit.

On la tenait pour folle et on la traitait en conséquence.

Ce fut le moment le plus cruel de sa captivité.

A la suite de cette découverte, elle passa plusieurs nuits sans pouvoir fermer l'œil et l'insomnie prolongée finit par la jeter dans un état de surexcitation nerveuse extraordinaire.

Elle en vint à se demander si elle ne se trompait pas elle-même sur son état et si, au milieu de tous ces événements funestes, elle n'avait pas perdu la raison.

Il lui semblait par moments qu'elle était le jouet d'un rêve ou d'une hallucination, et que la vie réelle avait cessé le soir où elle avait quitté le chalet.

Elle n'osait plus se regarder dans une glace, de peur d'y voir ses traits amaigris et ses yeux où brillait le feu de la fièvre.

Heureusement, cette crise suprême fut courte.

Après quelques jours de lutte intérieure et d'angoisses terribles, Renée redevint maîtresse d'elle-même.

Son esprit sain et droit prit le dessus ; ses nerfs se calmèrent, elle réfléchit froidement, rapprocha les circonstances de son enlèvement des allures singulières du médecin qui lui servait de géolier, et arriva à cette conclusion qu'elle se trouvait enlacée dans une trame redoutable dont le but final lui échappait encore.

Ses ennemis devaient être évidemment les mêmes qui avaient enlevé la pauvre Régine et fait disparaître Landreau.

Quant à madame de Muire, Renée ne doutait pas, malgré les réponses évanescentes du docteur, qu'elle ne gémît dans quelque cellule de cet horrible lieu.

Sans s'épuiser davantage en conjectures, la courageuse jeune fille concentra toutes ses facultés sur la découverte d'un moyen d'évasion.

Fuir sans aide et par les procédés ordinaires d'escalade ou d'effraction, était pour elle chose absolument impossible.

Elle ne pouvait compter pour un secours venant du dehors ou des autres parties de la maison.

C'est alors qu'elle se décida à lancer à tout hasard des messages pareils à celui que Taupier avait ramassé.

Elle avait eu beaucoup de peine à y parvenir. D'abord elle ne possédait ni encre, ni papier, ni plumes, et elle avait été obligée de suppléer à tous ces objets indispensables avec un peu de charbon et une enveloppe d'épicerie.

Ensuite les murailles qui entouraient son jardin étaient fort élevées et la force lui manqua plus d'une fois pour jeter sa pierre par-dessus cet obstacle.

Elle y avait réussi néanmoins et elle avait tout lieu de croire que ses lettres ne s'étaient pas perdues, car elle entendait assez souvent un bruit de voix au-delà du mur, et, puisque la cour voisine était occupée, il y avait de grandes chances pour qu'un projectile de ce genre eût été ramassé.

Cependant elle n'en avait jamais eu de nouvelles.

Le docteur lui-même, quoique Podensac lui eût remis deux ou trois de ces billets, le docteur n'en avait pas dit un mot à sa prisonnière.

D'où elle concluait bien à tort qu'il n'en savait rien.

Quant à appeler ou à crier, elle avait en la sagesse de n'y pas songer. Ses paroles n'auraient pas dû être entendues distinctement, et ses cris n'auraient servi qu'à provoquer un redoublement de surveillance de la part de son géolier.

Renée ne se découragea point de l'insuccès de ses premiers tentatives.

Le jour de la visite de Valnoir, elle avait recommencé et, pendant que, de l'autre côté de la muraille, s'agitaient ceux que l'arrivée de cet étrange message avait diversement émus, elle se promenait en rêvant aux suites de ce nouvel essai.

Quand elle rentra au salon, elle y trouva Molinchart.

La rencontre du docteur ne causa aucune surprise à Renée.

Elle était accoutumée à ces apparitions brusques, dont elle s'effrayait beaucoup dans les premiers temps.

Tantôt Molinchart se montrait dans le salon

au moment où elle se chauffait devant la cheminée, tantôt il arrivait du perron qui conduisait au jardin, pendant qu'elle marchait dans les allées.

La jeune fille savait qu'il ne pouvait s'introduire que par la porte de communication avec l'intérieur qui s'ouvrait dans la salle à manger, mais elle ne l'avait jamais vu entrer.

Ses sorties s'opéraient tout aussi habilement, et il s'entendait très-bien à profiter du moment où elle tournait le dos pour disparaître.

Peu importaient, du reste, à mademoiselle de Saint-Senier les manœuvres de son géolier.

Elle n'avait rien à attendre de lui et ne visait jamais qu'à se débarrasser le plus vite possible de son odi use présence.

Ce jour-là, surtout, elle avait hâte d'être seule.

Un secret pressentiment lui disait que son message était tombé entre des mains qui ne le négligeraient pas.

Il lui semblait qu'un changement allait se produire dans sa destinée et qu'elle était à la veille d'être libre.

Aussi se trouvait-elle moins disposée que jamais à écouter les fades discours de Molinchart.

Elle le reçut avec un redoublement de froideur qui ne parut pas le déconcerter du tout.

Il semblait moins gauche et plus animé que de coutume et Renée crut même remarquer que ses gros yeux ordinairement fort ternes brillaient d'un éclat singulier.

« Comment vous trouvez-vous aujourd'hui, mademoiselle ? demanda-t-il avec un léger tremblement dans la voix.

—Fort bien, monsieur, dit mademoiselle de Saint-Senier en souriant amèrement.

« Je suis entourée ici de tant de soins que j'aurais bien mauvaise grâce à me plaindre.

—Si je pouvais croire qu'en ce moment vous ne vous moquez pas de moi, je serais bien heureux, » balbutia le docteur.

Renée ne prit pas la peine de lui répondre. Elle le foudroya d'un regard dédaigneux et alla s'asseoir près du feu sans s'occuper davantage de son piteux interlocuteur.

C'était presque toujours le procédé qu'elle employait pour mettre fin à ses entretiens et, en général, Molinchart ne s'entêtait pas à les poursuivre.

Il débitait pour la forme quelques banalités et battait en retraite après une ou deux minutes.

Cette fois, les choses se passèrent tout autrement.

Il s'empara d'une chaise qu'il porta au coin de la cheminée et s'assit de manière à faire face à la jeune fille.

Il mit dans cette simple action de prendre un siège un air décidé comme celui d'un joueur qui va tenter son va-tout.

Renée fit pivoter docement son fauteuil de façon à se placer de trois quarts.

Ce soir-là, la figure du docteur lui faisait horreur.

Mais cette pantomime expressive fut en pure perte, car l'obstiné personnage rapprocha un peu sa chaise et reprit la parole :

« Mademoiselle, dit-il avec un peu plus d'assurance, j'ai à vous parler aujourd'hui de choses sérieuses. »

Elle haussa légèrement les épaules et murmura sans le regarder :

« A quoi bon ? Ne suis-je pas folle ? »

—Je n'ai jamais dit cela, reprit Molinchart avec une vivacité remarquable.

—Alors, pourquoi suis-je ici ? demanda sèchement la jeune fille.

—Mais il me semble que vous y êtes venue de votre plein gré, et que c'est sur votre demande que mon ami vous a fait quitter le chalet.

—Ah ! c'est trop d'impudence ! s'écria Renée. Vous pouvez continuer ainsi, monsieur ; je ne répondrai pas un seul mot. »

Le docteur, qui était entré avec des intentions éminemment conciliatrices, se voyait rejeté bien loin du premier coup et il maudissait sa maladresse.

« Mon Dieu, mademoiselle, dit-il timidement, vous vous méprenez sur mes intentions et, si vous voulez me permettre de continuer, vous allez voir que je ne suis pour rien dans tous les ennuis que vous avez éprouvés ici. »

Il n'obtint aucune espèce de réponse.

Evidemment, pour obliger Renée à parler, il fallait lui donner des gages de sa franchise.

Il reprit donc :

« Je n'ai aucune raison maintenant pour vous cacher que mon ami, en vous amenant ici, m'avait affirmé que vous souffriez d'une maladie cruelle qui nécessiterait de grands soins et une réclusion absolue.

—On ne peut pas me dire plus poliment que j'ai perdu la raison, dit la jeune fille avec ironie.

—J'ai dû étudier scrupuleusement votre état, continua Molinchart sans relever cette interruption railleuse, et je vous avouerai que, dans les premiers temps de votre séjour ici, je conservais des doutes.

—Vraiment ! rien que des doutes !

—Mais aujourd'hui ma conviction est faite, et je suis heureux de reconnaître que mon ami s'était trompé.

Renée fit un mouvement sur son siège et regarda le docteur en face.

« Ah ! dit-elle, vous voulez bien convenir que je ne suis pas folle ? »

—Non-seulement j'en conviens, mais je suis tout prêt à en rendre publiquement témoignage.

avant peu, mais je vous supplie d'écouter d'abord ce que j'ai à vous apprendre.

—J'écoute, dit sèchement Renée.

—Il s'est passé, depuis que vous êtes entrée ici, des événements bien graves et bien tristes. La jeune fille eut un geste d'impatience.

« Vous avez dû être étonnée de ne pas voir reparaitre mon ami, celui auquel je dois le plaisir... le bonheur... »

—Dites celui qui m'a lâchement trompée, ce sera plus court et plus vrai.

« S'il n'est pas revenu, c'est qu'il se sentait remplacé dignement ici.

—Vous êtes bien cruelle, mademoiselle, mais je comprends et j'excuse votre colère.

« Mon malheureux ami n'est pas revenu parce qu'il est mort.

—Ah ! dit Renée avec indifférence.

—Oui, mort assassiné ; on a relevé son cadavre devant la porte du chalet que vous habitiez.

—Et dont il m'avait volé les clefs pour s'y introduire la nuit comme un malfaiteur. Que puis-je faire à cela ? demanda-t-elle avec hauteur.

—Savez-vous qui on accuse de ce meurtre ? reprit Molinchart.

—Non, mais peu m'importe.

—On accuse, proclama le docteur d'un air important, les personnes qui habitent le chalet et qui ont disparu précisément la nuit où le crime a été commis.

—C'est infâme ! s'écria Renée, et j'aime à penser que vous serez le premier à attester que c'est faux.

—Sans doute, mais je ne sais si on voudra me croire ; il y a tant de mystère sur cette affaire ! On dit aussi qu'un homme était caché dans le pavillon et...

—Et cet homme, que lui est-il arrivé ? demanda la jeune fille qui était devenue très-pâle.

—Cet homme a disparu, mais la justice le recherche activement... comme elle vous recherche vous-même, mademoiselle.

Renée paraissait être sous le coup d'une émotion profonde.

Ce fut après un assez long silence qu'elle dit au docteur d'un ton plus calme :

« Monsieur, je ne sais que penser de ce que vous venez de m'apprendre, mais puisque vous voulez bien reconnaître que je jouis de ma raison, j'ai une demande à vous adresser.

—Parlez, mademoiselle, dit le docteur avec empressement.

—Je vous prie de me conduire près de ma tante, madame de Muire, qu'on a séparée de moi par des motifs que je ne veux pas rechercher.

« Ces motifs, sans doute, n'existent plus, et je vous prie de me rendre la seule parente que je puisse consulter dans la situation où je me trouve.

« Si vous faites cela, je... je vous serai reconnaissant. »

Renée ne prononça pas ces derniers mots sans effort, mais elle croyait entrevoir que son géolier était animé d'intentions bienveillantes et elle se résignait à l'attendrir.

Molinchart au lieu de lui répondre affectait un air de tristesse hypocrite.

« Eh bien, monsieur ? demanda la jeune fille.

—J'ai un grand malheur à vous annoncer, murmura le docteur d'un ton funèbre.

—Un malheur ! que voulez-vous dire ?

—Madame de Muire... vient de... de succomber à ses longues souffrances, et...

—Morte ! cria Renée en se laissant tomber dans le fauteuil ; morte ! ah ! mon Dieu ! »

Elle cacha son visage dans ses mains et se mit à fondre en larmes.

« Que voulez-vous, mademoiselle ? disait Molinchart de ce ton de consolation banale qui exaspère les douleurs vraies, son mal était de ceux contre lesquels la science est impuissante. Je lui ai prodigué tous mes soins et je vous jure que je l'aurais sauvée si elle avait pu l'être.

—Seule ! je suis seule au monde ! »

Ces mots éclatèrent à travers les sanglots de Renée.

Le perfide docteur avait compté sur cette explosion de douleur, et il crut le moment venu d'offrir à sa victime un adoucissement et une espérance.

« Non, vous n'êtes pas seul au monde ! s'écria-t-il avec une chaleur qui ne fit que le rendre plus ridicule encore ; non, car il y a quelqu'un qui veillera sur vous, qui vous protégera et qui... et qui vous aime.

« Oui, je vous aime, mademoiselle, dit Molinchart en cherchant à lui prendre la main.

—Misérable ! dit mademoiselle de Saint-Senier qui se leva pâle de colère.

F. DU BOISBOBERT.

(La suite au prochain numéro.)

ARRIVAGE.—M. Elz. Derome, le manchonnier bien connu, vient de recevoir directement d'Europe par le steamer *Circassian*, et de ses correspondants du Nord-Ouest, au-delà de 9,000 peaux de Seal Shetland et des mers du Sud : Mouton de P-rse, Mouton de Russie, Loure de Mer, Chat Sauvage, peaux d'Ours et de Buffle, etc, qu'il fait confectionner en casques, manchons, manteaux, paletots, etc., par des ouvriers expérimentés, ce qui lui permet de vendre à très-bas prix. M. Derome a aussi reçu de la Nouvelle-Zélande une consignation de peaux de Renard argenté. Les fourrures y sont réparées, nettoyées, etc., à bas prix. L'adresse est toujours la même : 621, rue Ste-Catherine, Montréal.

MONSIEUR LE R. P. HYACINTHE

Dernièrement on lisait sur le registre d'un des hôtels de la Suisse : M. Loyson, sa femme et leur fils. Ce M. Loyson qui était en villégiature avec Madame Loyson et le jeune Loyson, c'était le R. P. Hyacinthe, le carme déchaussé qui, pendant plusieurs années, prêcha avec un si grand retentissement l'*Avent* et le *Carême* dans la chaire de Notre-Dame.

Un dimanche, il y a douze ans, une foule énorme se pressait dans la vieille cathédrale, pour entendre un moine annoncer la parole de Dieu ; il était deux heures de l'après-midi. La nef, les bas côtés, les chapelles regorgeaient d'auditeurs. Dans le chœur, assis sous un dais de velours, le cardinal-archevêque, couvert de la barrette, revêtu de la robe rouge et du rochet, était entouré de son clergé et de son chapitre. Les orgues, touchées par une main puissante, préludaient au sermon en inondant l'ancienne basilique de leurs chants célestes et de leurs plaintes mélodieuses.

Il y avait autour de nous comme un courant d'élévation et de grandeur : La majesté du lieu, les effluves d'harmonie qui, nous arrachant à nous-mêmes, nous lançaient dans l'idéal, au loin le maitre-autel piqué de mille feux et se détachant en lumière sur le fond noir de l'abside, tous ces prêtres immobiles dans leurs stalles, et cette foule immense attendant silencieuse et recueillie, tout cela formait un grand et imposant spectacle !

Tout à coup, venant du fond, apparut un religieux vêtu de laine brune, le front ceint de la couronne monastique, portant le manteau blanc et marchant les pieds nus. Il s'avança lentement vers le prélat, et, s'étant agenouillé, reçut la bénédiction. Puis, à pas lents, les yeux baissés, les mains tenant son rosaire, il traversa l'assistance, précédé du suisse, dont les coups de hallebarde accentuaient chaque pas. Attentive et révérencieuse, la foule s'inclinait devant ce moine, admirant son caractère et honorant sa pauvreté !

Parvenu à la chaire, il plia le genou, appuya la tête dans ses mains, invoqua le secours du ciel, et ensuite, s'étant relevé, il commença son prêche.

Ce jour-là, le R. P. Hyacinthe parla contre l'orgueil.

Quand on entendit cet orateur, à la parole imagée et puissante, fulminant contre le péché qui précipite du ciel le plus beau des anges, on trouvait que cela lui allait bien de lancer l'anathème contre l'orgueil, à lui qui avait fait abnégation de sa volonté entre les mains d'un autre et s'était condamné à une éternelle obéissance !

On se disait : Ce prêtre, dont tant de fidèles écoutent la voix, admirent le talent et boivent les paroles, tout à l'heure il rentrera dans son couvent, et le prédicateur, dont la tête semble être en ce moment dans le ciel, ne sera plus alors qu'un simple religieux obligé à une règle sévère et astreint aux travaux les plus humbles et parfois les plus humiliants !

Pendant deux heures, on s'était cru transporté dans un autre monde. La parole enflammée du moine, la membrane immense de l'immense cathédrale, les tableaux de sainteté pendus au mur, et, éclairant cette scène, la lumière filtrant à travers les splendides rosaces du transept et s'y déchirant en mille couleurs, tout cela, dis-je, vous avait précipité du milieu de chaque jour dans un tourbillon imaginaire qu'on n'eût su ni décomposer ni décrire.

Quand on se retrouva sur la place et un peu plus loin, en plein Paris, c'était comme si on fût sorti d'un songe où se seraient agités les fantômes et les visions des siècles évanouis.

* *

Il y a près d'un an—c'était aussi un dimanche—au bas de la rue Rochechouart, dans un café-concert, La Tertullia, je vis entrer quelques personnes dont l'allure me semblait différente de celles qui, d'habitude, fréquentaient ces sortes d'établissements. J'entraî.

Ce café était devenu une église, mais une église bien étrange et bien bizarre.

Un monsieur vêtu d'une redingote noire, cravaté d'un col ourlé de blanc et portant de longs cheveux, s'appuyait sur la barre de l'orchestre et parlait. Cet homme, nouveau prêtre d'une religion nouvelle, avait la parole mielleuse, l'œil boursoufflé, des chairs molles et la face empatée.

C'était le même prédicateur que celui de Notre-Dame ! Seulement aujourd'hui il ne se nommait plus le R. P. Hyacinthe, mais... Monsieur Loyson !

On écoutait d'un air distrait ; beaucoup riaient ou caussaient entre eux ; lui, allant toujours son train, se débattait, discutait avec lui-même, ne comprenant rien à ce qu'il y avait de ridicule et de grotesque dans ce nouvel avatar !

Près de lui se tenait une dame ; je demandai à mon voisin quelle était cette personne. Il me répondit : c'est sa femme ! Pauvre homme ! tomber du Carmel et dégringoler jusque à la Tertullia !

Jeune, plein d'enthousiasme et d'ardeur, emporté par la foi et affamé d'idéal, un homme se jette au fond d'un cloître, heureux de s'offrir en holocauste et d'y murer sa vie ; mais voilà qu'un jour, les illusions s'envolent, les réalités implacables se dressent devant lui ; il se meurtrit au contact de ceux qui l'entourent, la règle le blesse, l'esprit se révolte, l'imagination l'emporte et le doute le plonge dans la nuit ; alors, ne se sentant plus la force d'être un saint, il veut redevenir un homme !

Tout cela est juste, légitime et humain, aussi la loi pleine de sagesse a-t-elle laissé grandes ouvertes les portes des monastères. Mais quand on a vécu là la moitié de sa vie, quand on a vieilli sous ce costume, quand on a été sacré prêtre et qu'on a porté la parole dans le Temple, se laisser choir de Notre-Dame à l'avant-scène d'un café-concert, et cela au milieu des éclats de rire de tout un monde, il faut vraiment être stupide ou absolument fou... de vanité !

Dans la vie de ces prêtres qui rompent d'une façon si éclatante avec leur croyance et leur passé, il doit se trouver une heure suprême et vraiment terrible : c'est celle qui précède la formule de l'apostasie. Pour Martin Luther, c'est cette longue nuit avant l'ouverture de la Diète d'Augsbourg ; pour Lamennais, la minute où, franchissant les portes du Vatican, il creusait, entre le catholicisme et lui, l'abîme insondable ; pour M. Loyson, le jour où il prit femme, répudiant dans un seul mot tous ses vœux de moine et de prêtre : Avant d'en arriver là, pour eux que de combats, que de luttés et que d'angoisses ! Quels effrois et quelles insomnies !

* *

On a essayé de comparer l'abbé Loyson à M. de Lamennais. Ah ! quel autre homme que ce vieux titan foudroyé ! Vivant dans la solitude, se cloîtrant dans le travail, savant merveilleux, dialecticien terrible, esprit plein de ressources et génie plein de grandeur, c'est à coup d'orgueil que lui, essaya d'oublier ; mais ce prêtre resta chaste, car il savait que toute force est là !

M. Loyson, sans conviction et sans pudeur, court l'Europe et essaie de l'occuper à tout prix de sa personnalité ridicule. On sent que la redingote le gêne et que les bottes blessent ses pieds habitués à marcher nus.

Pour lui, que de nuits fiévreuses, que de songes agités ; comme les hallucinations des rêves doivent lui représenter fréquemment les tableaux et les souvenirs d'autrefois ! Tout le passé se représente sans cesse à son esprit ; les longues processions dans les cloîtres, la cadence monotone des psalmodies, les chants des clercs et les grands silences des prières de nuit. Il doit se retrouver encore traversant les foules et dominant tout un peuple de fidèles. Il entend sa propre voix, il se regarde lui-même à la clarté des cierges et dans la fumée de l'encens.

Tout à coup, le bruit d'une porte qu'on

ouvre l'arrache à cette vision ; c'est sa femme qui entre et lui dit : Mon ami, que ferons-nous ce matin pour déjeuner ? Nous avons mangé du gigot hier...

M. GAMBETTA

On lit dans un journal français les détails qui suivent sur Gambetta :

A l'âge de huit ans, M. Gambetta fils fut blessé grièvement à l'œil, par le bris d'un outil de coutelier. L'œil resta atrophié. Cette infirmité a dû faire souffrir moralement l'enfant au milieu des camarades de collège—ces cruels ! Il a dû réagir contre eux par sa naissante supériorité intellectuelle. Le *piéd-bot* donna à lord Byron le côté âpre—peut-être le plus grand—de son génie. Regardez attentivement les hommes parvenus haut—beaucoup ont reçu avec la vie quelque épine dans leur chair. Ils ont un défaut physique qui excite continuellement leur système nerveux. Cela explique peut-être pourquoi M. Gambetta a été de bonne heure une nature épanouie dans sa force—en même temps qu'un tempérament révolté et inquiet. Homme à deux profils, il a eu comme un double caractère.

* *

M. Gambetta vient au quartier latin en 1855. Il passe par la hohème—cette maladie dont on meurt, a dit Murger. Il n'en mourut point. Avocat en 1859, il doit, pour faire son stage, avoir une vie d'intérieur—c'est le règlement. Sa tante, Mlle Massabie, se dévoue. La *tantan*—ainsi l'appelaient-ils—à cinq mille livres de rente. M. Gambetta père fait à son fils une pension mensuelle de 250 francs. On ignore généralement ces premières facilités de vivre que trouva M. Gambetta. La banalité de sa vie n'a point été troublée par quelque Sophie Monnier, ainsi qu'on l'a dit pour lui donner un air de ressemblance avec Mirabeau. Il n'y a pas en l'homme deux fourneaux où la vie s'allume et brûle à la fois. C'était dans le cerveau de Gambetta qu'était le feu—et non dans son cœur !

* *

Il était déjà bien connu du parti républicain quand eut lieu le procès Baudin. Il fut chargé de la défense de Delescluze, rédacteur du *Réveil*. M. Gambetta parla à une de ces heures, si rares dans notre histoire, où la France écoute ! En sortant de l'audience, il avait la renommée et une opinion politique. Il était—peut-être pour toujours—républicain.

Plus tard, M. Emile Ollivier voulut entraîner M. Gambetta dans son évolution politique. Il lui dit : "Je suis toujours aussi républicain que toi ; mais il y a deux façons d'entendre la République, comme d'entendre toute chose—il y a une grande et une petite façon ! Je prends la grande façon en défendant l'empire libéral.—Et moi aussi, répondit Gambetta, en l'attaquant !" Mais le suffrage universel sembla donner raison à M. Emile Ollivier—il acclama l'empire. M. Gambetta, qui n'avait pas encore été nommé député par neuf départements, estima, à tort, sans doute, que le suffrage universel était, non pas une urne, mais une cruche.

Il attendit patiemment les lendemains. On voit déjà en lui sa croyance en sa destinée. Il croit plus à une étoile qu'à Dieu ! A ce temps, il faisait rire en disant : "L'empire tombera inévitablement, parce que ma fortune, pour qu'elle monte, a besoin qu'il tombe !" Cette gasconnade était une prophétie ! On sait le rôle de M. Gambetta pendant l'année antécédente de la Révolution ; dans cette sorte de carillon sonore qui précéda l'heure au son grave—comme dans les horloges d'église !

* *

Ce fut la voix retentissante de M. Gambetta qui proclama la République du haut du balcon de l'Hôtel-de-Ville. Mais bientôt il se sentit amoindri par ces passés républicains qui sont ses collègues. Il veut chercher en province le grandissement de sa fortune. Il part dans le ballon, l'*Armand Barbès*. En s'asseyant dans la na-

celle d'osier, il dit ces mots qui sont bien d'un joueur politique "qui sait si ce n'est point là mon avant-dernier panier !" Il croyait donc que jamais il ne serait du côté de la guillotine !

Vous l'avez vu passer dans la rue, accompagné de son jeune et très-grand secrétaire, M. Arnaud de l'Ariège. Il va à larges pas—l'estomac eu avant ; sans que ses puissantes épaules soient effacées. Il joue avec sa canne en marchant. L'avez-vous surpris comme moi, bouquinant *incognito* sur les quais ? Vous comprendrez que M. Gambetta est un jouisseur particulier. Il voudrait de la haute vie—par amour-propre, et non par goût. Mais tout au fond de sa vie privée, on retrouve le jeune homme et l'étudiant. Je ne parle jamais de la vie privée de l'homme que je dessine. Mais un hasard extraordinaire m'a fait connaître mieux que personne le Gambetta intime ! Il y a là un cœur presque naïf et vraiment très-bon. Il faut se défier de ces cœurs-là, quand on n'est pas une femme—mais le citoyen d'un pays libre ! Quelqu'un m'a dit avec exagération de M. Gambetta : "Il a toutes les qualités de l'homme privé et tous les vices de l'homme public !"

* *

Je ne sais ce que M. Gambetta fera demain. Va-t-il être écrasé entre M. Jules Simon et M. Louis Blanc ? Certes, la France conservatrice ne porterait pas son deuil. Mais j'espère pour lui une plus grande aventure. J'imagine que tout à coup il va prendre violemment dans leurs mains les jeux de M. Jules Simon et de M. Louis Blanc. Mais lequel des deux ! Va-t-il attendre que M. Grévy donne sa démission ? Se fera-t-il dictateur au nom de la République comme il l'a été en 1870 au nom de la Patrie ? Reviendra-t-il à son point de départ (la dictature)—comme fait un loup après une longue randonnée ?

CHOSSES ET AUTRES

La *Marseillaise* consacre au ministère de la guerre, sous la Commune, une étude où nous relevons ce tableau pittoresque :

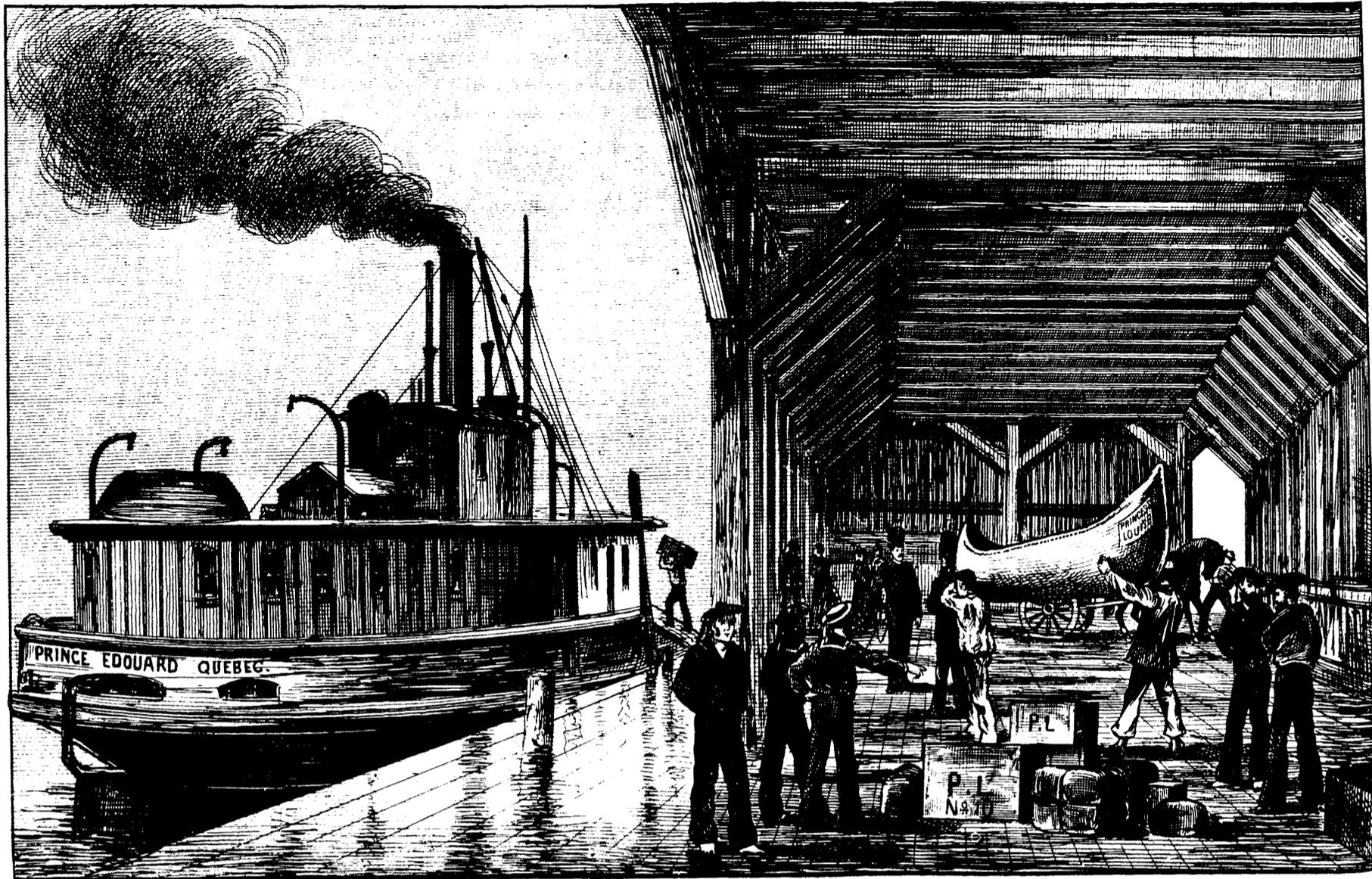
Jusque vers onze heures du matin, il était possible de travailler. Dès ce moment, jusqu'à sept heures du soir, les bureaux étaient envahis par des députations d'officiers qui venaient protester contre leurs généraux, de soldats protestant contre leurs officiers, de candidats malheureux contre les élections, d'élus protestant contre les protestations. Il fallait essayer des demandes insensées, des harangues saugrenues, et répondre à toutes ces billevesées par des billevesées de même calibre. Coureurs de places, mendiants, inventeurs glissant entre les jambes des huissiers, nous accablaient de leurs réclamations, de leurs misères, de leurs découvertes que, naturellement, on ne pouvait repousser sans commettre la plus noire trahison.

Sur la famille d'Arago, une touchante anecdote, rappelée par le correspondant du *Temps*. Le mot de Napoléon : "L'avenir des enfants est l'ouvrage des mères," y reçoit une consécration nouvelle.

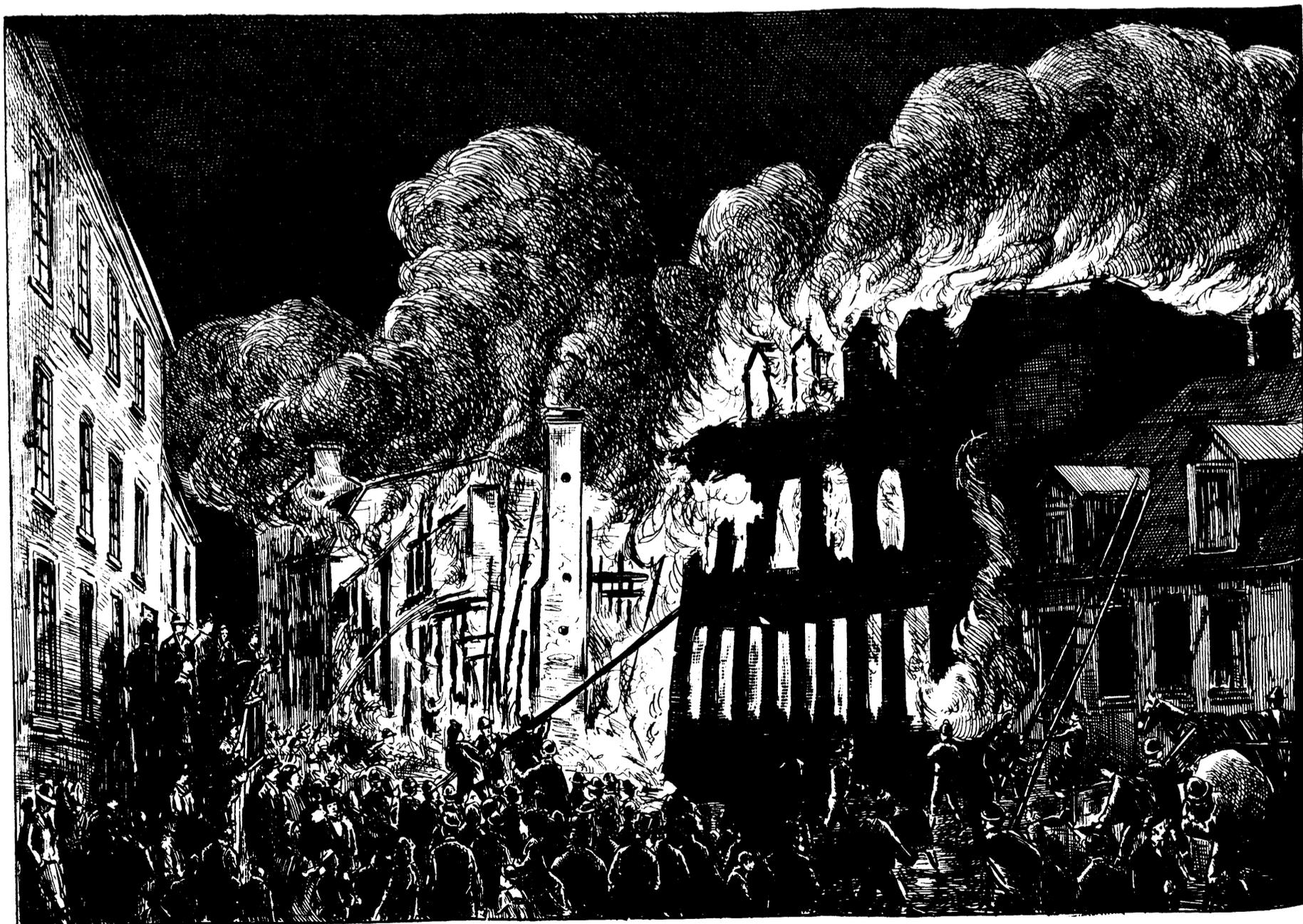
Mme Arago était une femme héroïque. Appelée en 1789 d'Estagel à Perpignan. M. Arago fut chargé d'organiser la vente des biens nationaux. Resté pauvre au milieu des spéculateurs qui s'enrichissaient alors si aisément, M. Arago, quand les ennemis de la Révolution prirent le dessus, voulait rentrer à Estagel, Mme Arago s'y opposa ; il fallait rester pour l'éducation des enfants, et, comme M. Arago lui manifestait des craintes pour l'avenir, avec une noble confiance Mme Arago lui répondit : "Nous vendrons tout." Ce n'est pas qu'elle comptât sur les succès de ses enfants pour la payer de ses sacrifices ; on ne songeait guère alors à s'enrichir. "Ce qui m'étonne, disait un jour David à un représentant du Roussillon, Cassagne, c'est que ni vous ni vos amis n'avez fait fortune.—Fortune, cria Cassagne, fortune ! nous avions bien autre chose à faire !" Mme Arago était dans les mêmes sentiments : "Ce n'est pas pour moi que je vous ai enfantés, disait-elle à ses fils ; c'est pour la patrie," et tous, en effet, lui ont consacré leur intelligence ou donné leur sang.

Madame la comtesse de B..., dans son écrit de la révolution espagnole de 1868, raconte ce qui suit :

C'est à Saragosse que se trouve la fameuse église del Pilar, dédiée à la Vierge, que tous les souverains ont, à tour de rôle, ornée de leurs



PRÉSENTS FAITS À SON ALTESSE ROYALE LA PRINCESSE LOUISE



LE FEU AU VILLAGE SAINT JEAN-BAPTISTE

ordres. Louis XIV lui envoya un Saint-Esprit en diamants, et ces libéralités royales constituèrent avec le temps un véritable trésor.

Le peuple n'en continua pas moins d'adorer sa Vierge dépeuplée! seulement, il avait de singulières façons de la traiter.

J'en fus témoin un jour que je la priaï dévotement. Un homme qui venait de lui adresser ses plus ferventes oraisons, se leva tout d'un coup et s'écria: Regarde... si tu ne fais pas ce que je te dis...

Et il lui montrait le poing en la fixant d'un œil féroce.

C'est à peu près à cette époque que, furieux d'une trop longue sécheresse, les Espagnols se mirent en tête d'en accuser saint Martin, en sa qualité de saint français, et ils le sommèrent de leur envoyer la pluie sous trois jours.

A New-York, où le téléphone est absolument entré dans les mœurs—actuellement, le nombre des appareils fonctionnant aux Etats-Unis est de 90,000—on a établi des bureaux de commissionnaires et des bureaux de voitures dans lesquels fonctionnent des appareils.

Mieux que cela: il y a des téléphones dans tous les postes de pompiers. Au moment même où le feu vient de prendre chez vous, vous en prévenez le poste le plus voisin, et les secours arrivent immédiatement.

Calendrier de la Puissance du Canada pour l'année 1880, publié par la maison J.-B. Rolland et Fils, Montréal.

Nous accusons réception de ce calendrier pour l'année 1880. Comme les années précédentes, il contient outre le calendrier ecclésiastique des éphémérides intéressantes, des événements importants du Canada, le lever et le coucher du soleil et de la lune, le comput ecclésiastique, les Quatre-Temps, les éclipses, les fêtes mobiles, etc., etc.

Il y a en France: 22,819 hôpitaux ou hospices disposant d'un revenu de 72 millions, et secourant 553,000 indigents.

16,375 bureaux de bienfaisance, disposant d'un revenu de 12 millions et secourant 1,695,000 individus.

142 monts de piété, possédant environ 25 millions de capitaux, qui se prêtent sur 15 millions d'articles à peu près.

227,500 enfants trouvés âgés de douze ans, et pour lesquels l'Etat dépense 15 millions.

120 établissements spéciaux d'aliénés, ainsi que 42 établissements mixtes, dont la dépense annuelle est d'environ 15 millions, et dans lesquels sont traités environ 22,000 individus.

Dans le septième cahier de sa correspondance astronomique, M. le baron de Zah démontre que l'empire russe est probablement plus étendu que tout le continent de la lune, en supposant que dans cette planète, comme sur la nôtre, les mers occupent les deux tiers de la surface totale.

Le calcul n'est ni long ni difficile. Le diamètre de la lune est de 283 lieues, sa superficie est de 2,505,261 lieues carrées. Otez-en les deux tiers, il restera 855,087 lieues carrées pour le continent. Mais la Russie, d'après les évaluations faites en 1878, étend sa domination sur une superficie de 958,872 lieues: elle surpasse donc le continent lunaire de 115,885 lieues carrées. Encore n'a-t-on pas compris dans ce calcul les parties de l'Amérique qui appartiennent à la Russie.

Les Anglais vont avoir le pendant de

l'élection Blanqui, avec cette variante que le futur candidat au parlement est un condamné qui subit en ce moment une peine de quatorze ans de travaux forcés!...

Il s'agit encore du fameux Roger Tichborne, que son ex-défenseur, le docteur Kenealy, a juré de tirer de sa prison, coûte que coûte. Nayant pu y réussir par voie de meeting ou de pétitionnement, l'idée lui est venue de le faire nommer député, et il y a quelques jours, il est allé offrir au "clairant" la représentation de Nottingham.

A quand le tour de messieurs les assassins.

Vous entendez tous les jours dire par des personnes du monde:

"J'ai rencontré hier monsieur un tel avec sa femme."

—Mais dites donc avec sa femme, si vous voulez parler le langage de bonne compagnie.

Où encore: "Madame X... est venue me voir hier avec sa demoiselle."

—Sa fille, s'il vous plaît. Voilà ce qu'il faut dire.

De même qu'il faut dire qu'on a assisté à un dîner ou à une réunion d'hommes ou de femmes, et non de messieurs et de dames.

On demande à quelqu'un des nouvelles, soit de sa femme, si l'on est assez intime pour cela, soit de madame... (en y ajoutant le nom du mari), mais jamais des nouvelles de votre dame.

On dit encore vos petites filles, mesdemoiselles vos filles, vos jolies petites filles, etc., mais jamais vos petites demoiselles, votre dame et vos demoiselles, toutes locutions qui sentent l'antichambre.

Magnifiques Robes en Ours. On porte une attention extraordinaire aux réparages des pelletteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine.

Les Manchons et les Boas sont à meilleur marché que partout ailleurs. On porte une attention extraordinaire aux réparages de pelletteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine.

Les Manteaux sont en plus grand choix et à meilleur marché que partout ailleurs. On porte une attention extraordinaire aux réparages de pelletteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine.

Les Casques sont à meilleur marché que partout ailleurs. On porte une attention extraordinaire aux réparages de pelletteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine.

Toutes les Pelletteries sont à grand marché chez Chs Desjardins, 637, 639, rue Ste-Catherine. On porte une attention extraordinaire aux pelletteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine, Montréal.

GUERISON DE LA CONSOMPTION

Un vieux médecin, retiré des affaires, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la Recette d'un simple Remède Végétal pour la guérison infaillible et permanente de la Consommation, Bronchite, Catarrhe, Asthme, et pour toutes les maladies nerveuses; après en avoir éprouvé ses merveilleux pouvoirs curatifs dans des milliers de cas, il a considéré de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante.

W. W. SHEAR, 149 Powers' Block, Rochester, N. Y.

Les annonces de naissances, mariages et décès sont insérées à raison de cinquante centimes.

NAISSANCE

A Montréal, le 24 octobre dernier, la dame de M. Joseph Ethier commis-marchand, un fils.

DÉCÈS

A la Rivière-du-Loup (en bas), le 26 octobre, après une maladie soufferte avec une résignation vraiment chrétienne, dame Marie-Alma Peltier, épouse bien-aimée du Dr P.-E. Grandbois, M.P., à l'âge de 25 ans et trois mois.

Bonne épouse et tendre mère, elle est allé recevoir au ciel la récompense due à ses vertus. Les funérailles ont eu lieu le 29 au milieu d'un grand concours de parents et d'amis qui ne l'oublieront jamais. Requiescat in pace.

LES ÉCHECS

MONTRÉAL, 6 novembre 1879.

Pour nouvelles littéraires, s'adresser à M. le Dr T. LAMOUREUX, 589, rue Ste-Catherine. Pour parties, problèmes, énigmes, etc., à M. O. TREMPÉ, 698, rue St-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes des problèmes Nos. 182 et 183: MM. J. W. Shaw, M. Toupin, Montréal; Un amateur, Trois-Rivières; N. P. Sorel; M. Lalandy, New-York; Z. Delaunais, Québec.

M. J. Faysse, Beauvoisin, France.—Merci pour vos communications qui nous font toujours plaisir. Vos problèmes sont bien goûtés par les amateurs canadiens.

J. W. Shaw, Montréal.—Cartes et journaux reçus. Merci. N. P. Sorel.—Avez-vous fait la correction signalée dans votre problème?

MATCHS.

BARNES vs. DELMAR.—Delmar, 7; Barnes, 4. Nulles, 2. M. Barnes a demandé immédiatement sa revanche.

TOURNOI INTERNATIONAL.—Les Américains gagnent 25 parties, les Anglais 23, et 7 ont été nulles.

—Il est rumeur dans les cercles d'échecs que M. Jas. Mason, actuellement à Londres, a proposé un match à M. Rosenthal.

M. J. H. Blackburne, dit-on, a l'intention de visiter les Etats-Unis à une date prochaine; si la rumeur est fondée, nous espérons que nos amateurs d'échecs s'efforceront d'engager l'illustre joueur à venir en cette ville. Nous attendons avec impatience de nouvelles informations à ce sujet.

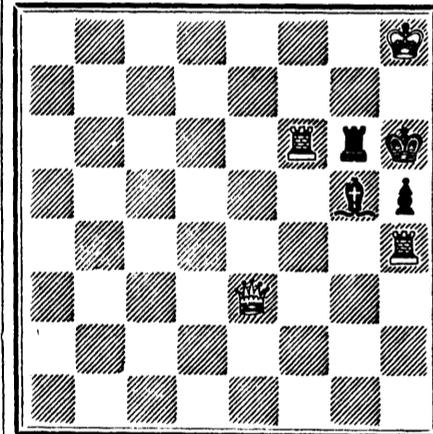
Le tournoi entre M. Hosmer et le capitaine Mackenzie commença bientôt; on explique le retard apporté à la conclusion des arrangements par le fait qu'une lettre a été écarté, chaque joueur attendant ainsi la réponse de l'autre.

Une circulaire du comité de régie du cinquième Congrès d'Echecs d'Amérique, nous apprend que mardi, le 6 janvier 1880, dans la ville de New-York, commencera un grand tournoi pour tous les joueurs de première classe; le premier prix, selon toute probabilité, ne sera pas au-dessous de \$500. Il y aura aussi concours de problèmes. Avant la clôture du tournoi, les délégués des divers clubs seront appelés à se réunir pour discuter le projet d'adopter un nouveau code de lois, et transiger d'autres affaires d'importance. Si le montant des souscriptions atteint un chiffre assez élevé, le comité ouvrira en même temps un concours de seconde classe pour les parties à avantage. Il sera publié un livre contenant les problèmes et les parties jouées, dans les trois mois qui suivront l'ajournement du tournoi; toute souscription de cinq piastres, et plus, donnera droit à une copie du dit volume. Pour contributions, les amateurs sont priés de s'adresser à M. Charles A. Gilbert, trésorier, boîte 2,393, New-York, et pour autres informations, à M. F. M. Teed, secrétaire, 62, Liberty Street, New-York.

PROBLEME No. 185

Composé par M. S. LOYD, Saint-Elizabeth, E. U.

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et font échec et mat en 2 coups.

Solution des problèmes Nos. 182 et 183.

PREMIERE POSITION.

Table with 2 columns: Blancs and Noirs. Blancs: 1 T 8e T, 2 T 8e T R, 3 T 1er T R, 4 T 1er R, mat. Noirs: 1 !, 2 !, 3 !.

DEUXIEME POSITION.

Table with 2 columns: Blancs and Noirs. Blancs: 1 F pr P (6e D), 2 P 3e C, 3 T pr P, 4 P 3e D, mat. Noirs: 1 P 3e C, 2 P 4e C, 3 P pr T.

Et autres variations.

100e PARTIE.

Jouée dans le tournoi par correspondance entre les Etats-Unis et l'Angleterre: Madame J. W. Gilbert, Américaine, et J. H. D. Gossip, Anglais.

Partie Lopez.

Table with 2 columns: Blancs and Noirs. Blancs: M. GOSSIP, 1 P 4e R, 2 C 3e F R, 3 F 5e C, 4 F 4e T, 5 Roquent, 6 P 4e D, 7 C pr P, 8 P pr O, 9 F 3e C, 10 P T pr C, 11 D 2e R, 12 D pr P, 6chee, 13 F 4e F, 14 F pr D, 15 P 4e F D, 16 C 3e F, 17 O 4e T, 18 T 1er R, 19 T 3e R, 20 P pr T, 21 F 4e D, 22 T 1er F R, 23 C 5e F, 24 F pr F. Noirs: Madame GILBERT, 1 P 4e R, 2 C 3e F D, 3 P 3e T D, 4 C 3e F R, 5 C pr P, 6 P 4e C D, 7 C pr C, 8 C 4e F, 9 C pr F, 10 P 3e D, 11 P pr P, 12 D 2e R, 13 D pr D, 14 F 2e C, 15 Roquent T D, 16 P 5e C D, 17 T 6e D, 18 T pr P, 19 T pr P, 20 F 2e R, 21 T 1er D, 22 P 3e F R, 23 F pr C, 24 7e D T.

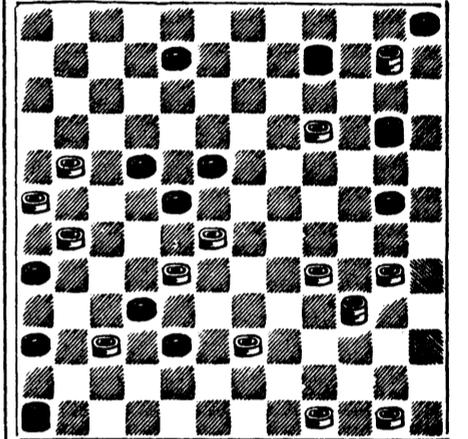
Table with 2 columns: Blancs and Noirs. Blancs: 25 T 2e F, 26 T 1er F R, 27 R pr T, 28 P 3e C R, 29 R 2e R, 30 R 3e D, 31 F 2e F, 32 F 7e R, 33 R 4e D, 34 R 3e F, 35 R 4e C, 36 P 5e F, 37 P 4e T R, 38 F 8e D, 39 F pr P F R, 40 R 3e F, 41 R 4e C, 42 P 4e R. Noirs: 25 T 8e D, 6chee, 26 T pr T, 6chee, 27 P 4e T D, 28 R 2e D, 29 R 3e R, 30 R 4e F, 31 P 3e C R, 32 F 7e C, 33 P 5e C, 34 P 5e T, 35 F 8e F, 36 F 4e C!, 37 F 3e F, 38 R 5e C, 39 R pr P C, 40 P 3e T R, 41 R 5e C, 42 Mme Gilbert annonce échec et mat en 35 coups.

LE JEU DE DAMES

Adressez toutes les communications concernant le Jeu de Dames à M. J.-E. TOUMANGEAU, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLEME No. 188

Composé par M. P. D. Létourneau, North Brookfield Mass. NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 186

Table with 2 columns: Les Blancs jouent de and Les Noirs jouent de. Blancs: 27 à 21, 15 9, 53 48, 6. Noirs: 14 à 27, 20 54, 54 13, 6. 71 et gagnent.

Solutions justes du Problème No. 186

Montréal:—N. Chartier, J.-O. Pément, R. Denis, H. Larose, N. Saucier et Elie Jacques. Saint-Hyacinthe:—MM. F. Charbonneau et Joseph Pouliot, E. Laplante, R. Vézina. Québec:—N. Langlois, J. Lemieux, François Bernard, P. L'Heureux, J.-B. Trudeau.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 31 octobre 1879.

Table of market prices for various goods. Categories include FARINE (Flour), GRAINS (Grains), LAITERIE (Dairy), VOLAILLES (Poultry), GIBIERS (Game), VIANDES (Meat), and DIVERS (Miscellaneous). Prices are listed in dollars and cents.



Elargissement du Canal Welland

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées adressées au sousigné, et endossées : "Soumissions pour le Canal Welland," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des mailles de l'Est et de l'Ouest, VENDREDI, le 14ème JOUR de NOVEMBRE prochain, pour le creusement et l'achèvement de cette partie du canal Welland, entre Ramey's Bend et Port Colborne, connues comme les sections Nos. 33 et 34, et comprenant la plus grande partie de ce qui est appelé la "Coupe de Roc" (Rock Cut.)

Des plans montrant la position des travaux, et des spécifications pour ce qu'il reste à faire, peuvent être vues à ce bureau, et au bureau de l'ingénieur, résidant à Welland, le et après MARDI le même JOUR de NOVEMBRE prochain, l'on peut aussi s'y procurer des formules de soumissions imprimées.

Les entrepreneurs sont priés de se rappeler que l'on ne prendra les soumissions en considération que dans le cas où elles seront absolument conformes aux formules imprimées, et dans le cas de s'être, que si les soumissions portent les signatures actuelles, la nature de l'occupation et la résidence de chaque membre de la société; et de plus, chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté pour la somme de trois mille dollars pour la section No. 33, et un autre chèque de quatre mille dollars pour la section No. 34. La dite somme deviendra faite si la partie soumissionnaire refuse d'entreprendre l'exécution des travaux, aux prix mentionnés dans la soumission.

Le chèque ou l'argent ainsi envoyé sera remis aux différents entrepreneurs dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Pour la due exécution du contrat, l'on exigera une garantie satisfaisante au moyen d'un dépôt en argent jusqu'à concurrence de cinq pour cent sur le prix total du contrat; dont la somme envoyée avec la soumission sera considérée faire partie.

Quatre-vingt-dix pour cent seulement de la valeur des travaux seront payés jusqu'à l'achèvement des dits travaux.

A chaque soumission devront être attachées les signatures actuelles de deux personnes responsables et solvables, demeurant en Canada, et consentant à devenir caution de l'exécution de ces conditions, aussi bien que de la due exécution des travaux compris dans le contrat.

Ce Département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

[Par ordre] F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Chemins de Fer et Canaux, Ottawa, 5 octobre 1879.



CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE

Soumissions pour travaux dans la Colombie Anglaise

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au sousigné et endossées : "Soumissions chemin de fer du Pacifique," seront reçues à ce bureau jusqu'à MIDI, LUNDI le 17e jour de NOVEMBRE prochain, pour certains travaux de construction à être exécutés sur la ligne à partir de près de Yale, au Lac Kamloops, sur les sections suivantes :

- Emory's Bar à Boston Bar..... 29 milles
Boston Bar à Lytton..... 29 milles
Lytton à Junction Flat..... 28 1/2 milles
Junction Flat à Savona's Ferry..... 40 1/2 milles

On pourra obtenir les spécifications, états des quantités, conditions du contrat, formules de soumissions et toutes autres informations imprimées du bureau du chemin de fer du Pacifique à New Westminster, Colombie Anglaise et au bureau de l'ingénieur en chef à Ottawa. Les plans pourront être vus à ce dernier bureau.

Aucune soumission ne sera reçue à moins d'être faite sur une des formules du département, et que toutes les conditions aient été exécutées.

[Par ordre] F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Chemins de Fer et des Canaux, Ottawa, 7 octobre 1879.



Département de la Milice et de la Défense

Il est par le présent donné avis que le Département ci-dessus demande des soumissions pour l'achat d'une quantité d'armes qui ne sont pas actuellement requises pour le service du Département. Les soumissions seront reçues jusqu'à MIDI, du sixième jour d'OCTOBRE 1879. Quantité et descriptions comme suit, savoir :

- 2,98 Fusils Peabody.
226 Carabines Starr.
176 Pistoles Revolvers Colt,
34 Pistoles Allan.
76 Carabines d'Artillerie, O. P.
219 Carabines de Cavalerie, do
107 Carabines Spencer.
5 Mousquets, do
1,840 Fusils longs Enfield, M. L.
187 Fusils courts.

Tout renseignement nécessaire sur ces armes peut être obtenu en s'adressant au sousigné,

THOS. WILEY, Lieut. Col., Directeur des magasins, etc. Ottawa, 11 septembre 1879.

AGENTS, LISEZ CECI

Nous paierons un salaire de \$100 par mois et les frais de voyage, ou allouons une forte commission pour vendre nos nouvelles et merveilleuses inventions. Nous sommes sérieux en faisant cette offre. Echantillons gratuits. Adressez-vous à SHERMAN & Co., Marshall, Mich.



Département de la Milice et de la Défense

CAPOTES

Des soumissions seront reçues, au département ci-dessus mentionné, jusqu'à MIDI, le sixième jour d'OCTOBRE, pour la manufacture en Canada, et la livraison aux magasins militaires d'Ottawa, de 5000 Capotes grises, selon le patron approuvé, qui peut être vu en s'adressant au Directeur des magasins.

Un tiers des Capotes devra être livré le 1er FEVRIER, un tiers le 1er MARS, et un tiers le 1er AVRIL, 1880.

Les soumissions devront être adressées à l'Adjudant-Général, et marquées, sur le coin gauche supérieur : "SOUMISSIONS POUR CAPOTES"

Le département ne s'oblige pas, néanmoins, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

W. P. WELLS, Colonel, Adjudant-Général de la Milice. Ottawa, 10 septembre 1879.



Chemin de Fer Intercolonial ARRANGEMENTS D'ÉTÉ.

A PARTIR DU 14 JUILLET 1879

LES TRAINS EXPRESS à PASSAGERS partiront tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit :

Table with 2 columns: Destination and Time. Includes routes like Pointe-Lévis, Rivière du Loup, Trois Pistoles, etc.

Ces trains viennent en connexion à Lévis avec les trains du Grand-Tronc partant de Montréal à 9.00 P.M., et à Campbellton avec le steamer 'City of St. John,' partant tous les mercredis et les samedis matin, pour Gaspé, Percé, Paspébiac, etc.

Les trains pour Halifax et Saint-Jean se rendent à leur destination le dimanche.

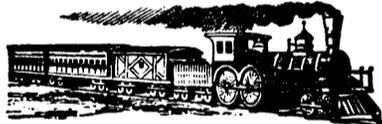
Les chers Pullman partant de la Pointe-Lévis les Mardis et Samedis, vont directement à Halifax, et les Lundis, Mercredis et Vendredis à Saint-Jean.

Des BILLETS D'EXCURSION POUR L'ÉTÉ par chemins de fer ou steamers, pour les magnifiques places d'eau et de pêche sur le bas St. Laurent, Métépédic, Ristigouche, Baie des Cheleurs, Gaspé, Ile du Prince-Édouard et les Provinces Maritimes, peuvent être obtenus à des conditions favorables.

Pour informations concernant le prix des billets de passages, le taux du fret, l'arrangement des trains, etc., s'adresser à

G. W. ROBINSON, Agent, 120, rue St. François-Xavier (ancien Bureau de Poste), Montréal.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.



Chemin de Fer du Gouvernement DIVISION DE L'OUEST

Chemin de fer Q. M. O. & O.

LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTRÉAL ET OTTAWA

Jusqu'à AVIS CONTRAIRE, les trains laisseront le dépôt d'Hochelaga comme suit :

Table with 2 columns: Train Name and Time. Includes routes like Train Express pour Hull, Train Express de Aylmer, etc.

Magnifiques chers-palais sur tous les convois de passagers.

Ces trains laissent la station du Mile-End dix minutes plus tôt.

Bureau-Général : No. 13, Place-d'Armes.

STARNES, LEVE & ALDEN, Agents des Billets. Bureaux : 202, rue St-Jacques, et 158, rue Notre-Dame.

C. A. SCOTT, Surintendant-Général. C. A. STARK, Agent-Général pour Fret et Passagers. Montréal 19 juillet 1879.

BOTANIQUE

"Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA," à l'usage des maisons d'éducation, par L'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal.

1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix : Cartonné, \$1.20.—Par la poste, \$1.30. \$12.00 la douzaine.—et frais de port.

Le Cours Élémentaire seul (62 pages et 31 planches), Cartonné, 40c.—\$4.00 la douzaine. Le même, broché 30c.—\$3.00 la douzaine.

S'adresser à LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

DRAGÉES GRIMAUD employées pour la guérison de l'incontinence d'urine, etc.

Combien ne rencontre-t-on pas de malheureuses personnes affectées de cette triste infirmité, qui donneraient bien volontiers une partie de leur fortune pour être délivrées de ce souci de leur existence. Jusqu'à ces derniers temps, la médecine était restée impuissante à guérir l'incontinence d'urine, mais grâce aux Dragées Grimaud, d'ergot de seigle ferrugineux, irrécusable sous tous les rapports, on parvient en peu de temps à obtenir une guérison complète, leur effet se fait sentir dès les premiers jours. Également employées avec succès dans les maladies des femmes, etc. En vente chez les agents pour le Canada.

FABRE & GRAVEL, 219, rue Notre-Dame, Montréal.

FER BRAVAIS. Adopté dans tous les hôpitaux. (FER DIALYSE BRAVAIS) Recommandé par tous les Médecins. Contre ANÉMIE, CHLOROSE, DÉBILITÉ, ÉPUISEMENT, PERTES BLANCHES, etc. Le Fer Bravais fer liquide en gouttes concentrées est le seul exempt de tout acide; il n'a ni odeur, ni saveur et ne produit ni constipation, ni diarrhée, ni échauffement, ni fatigue de l'estomac; de plus c'est le seul qui ne noircisse jamais les dents. C'est le plus économique des ferrugineux, puisqu'un flacon dure un mois. Dépôt Général à Paris, 13, r. Lafayette (près l'Opéra) et toutes Pharmacies. Bien se méfier des imitations dangereuses et exiger la marque de fabrique ci-contre. Envoi gratis sur demande affranchie d'une intéressante brochure sur l'Anémie et son traitement. A Montréal : MM. LAVIOLETTE & NELSON.

ANNEE SCOLAIRE 1879-1880 LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMEE



NE FAILLIT JAMAIS ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables.

\$10 à \$1,000 Placés dans les fonds de Wall Street et éblouissant des fortunes tous les mois. Des livres expliquant tout cela. Adressez : BAXTER & Co., Banquiers, 17 Wall Street, N.Y.

NOUVEAU PROCÉDÉ.

PHOTO-ELECTROTYPE

La Cie. Burland-Desbarats, Nos 5 et 7, RUE BLEURY,

à l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPIES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Éditeurs des ELECTROTYPES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

ESSAYEZ-LE !

AVIS !

The Scientific Canadian

PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes

TELLE QUE

HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE, JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES, OUVRAGES DE FANTAISIE ET A L'AIGUILLE POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

THE SCIENTIFIC CANADIAN

Conjointement avec le

PATENT OFFICE RECORD

Contient 48 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être :

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE.

Prix : Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITH. BURLAND-DESBARATS

PROPRIÉTAIRE ET ÉDITEUR,

5 et 7, RUE BLEURY.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS.

ANNEE SCOLAIRE 1879-1880

LIVRES CLASSIQUES, ETC., A LA

Librairie Payette & Bourgeault

250, RUE ST-PAUL, 250, MONTREAL

Les Directeurs et Directrices de Communautés Religieuses, les Commissaires d'Écoles, les Instituteurs et Instituteuses trouveront à cette Librairie tous les Classiques approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique, ainsi que fournitures d'écoles de tous genres, etc., à des conditions très avantageuses.

Dépôt des ouvrages classiques nouveaux de E. Robert, Clerc St-Viateur, approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique. Prix la doz. Grammaire élémentaire suivie d'exercices orthographiques..... \$3.75

Table listing various educational books and their prices, including Grammaire élémentaire, Exercices orthographiques, etc.

Payette & Bourgeault, No. 250, rue Saint-Paul, Montréal.

Au Clergé et aux Communautés Religieuses

Nous attirons votre attention sur notre dernière importation, consistant en Ornaments d'Églises et Objets Religieux, Ornaments Sacerdotaux, Chandeliers, Ostensoirs, Ciboures, Calices, Encensoirs, Diadèmes, Couronnes, Coeurs, France en or et en argent, Drap d'or et d'argent, Mérida, Toile, etc., etc. Bannières, Drapeaux, magnifique assortiment de Vases, Statues, Rosaire (en corail, ivoire, perle, ambre, coco, jais, grenat, etc.) Cire d'abbaye pure, Cierges en cire et en paraffine, Vin de Messe, etc., etc. Ayant nous-mêmes choisi avec soin nos marchandises en Europe, nous sommes prêts à exécuter toutes les commandes à très-bas prix.

Les personnes qui visitent la ville sont respectueusement invitées. Correspondance sollicitée. Prompte attention apportée aux commandes.

A. C. SENECA & Co Importateurs et manufacturiers, No. 184, rue Notre-Dame, Montréal.

REMEDÉ SPECIFIQUE DE GRAY

Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'indiscrétions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué. Prix : \$1 le paquet, ou six paquets pour \$5, par la maille franc de port. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tous franc de port. Adressez-vous à :

La Compagnie de Médecine de Gray, Toronto, Ont. Vendu à Montréal en Canada et aux Etats-Unis partout les Pharmaciens.

HOTEL RIVARD

No. 20, RUE BONSECOURS, MONTRÉAL

Cet établissement offre de grands avantages aux hommes d'affaires par sa proximité des bateaux à vapeur, du marché, du chemin de fer du Nord, etc., et par la modicité de ses prix. Pension : \$1.00 par jour. La table ne laisse rien à désirer. Liqueurs de première classe et chambres confortables. Bonnes cuisines et remises. P. RIVARD, gérant.

PORTRAITS

Pie IX et de Léon XIII

La COMPAGNIE BURLAND-DESBARATS, propriétaire de L'Opinion Publique, offre en vente les portraits de Sa Sainteté PIE IX et du pape actuel, LÉON XIII, sur papier très-fort et convenables pour être encadrés, pour \$10.00 le 100. Prix, au détail, 20 centimes. Adressez les commandes au bureau de L'Opinion Publique, Montréal.